

LBRIS

We know  
books

# LE PETIT ROBERT

DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE ET ANALOGIQUE  
DE LA LANGUE FRANÇAISE

NOUVELLE ÉDITION DU  
PETIT ROBERT  
DE  
PAUL ROBERT

SOUS LA DIRECTION DE  
ALAIN REY  
ET JOSETTE REY-DEBOVE



LE ROBERT

## A

**1 A** [ɑ] n. m. inv. ■ **1** Première lettre et première voyelle de l'alphabet : a majuscule [A], a minuscule [a], a accent circonflexe [â], a accent grave [à] (ça, là, déjà), Le a commercial [®], > **arobase**. — PRONONC. Lettre qui correspond aux deux voyelles les plus ouvertes du français : a antérieur [a] (ta, patte), a postérieur [ɑ] (tas, pâte) ; a nasal [ɑ̃] (enfant), Digrammes, trigrammes comportant a : au, eau, qui notent o\* fermé [o] (faux, beau) ou parfois o ouvert [ɔ] (centaure) ; ail, qui note [o] dans les emprunts à l'anglais (hall, football, call-girl) ; oa, qui note [o] dans des emprunts (goal, ferry-boat) ; ea (► 1e) ; ai (► 1i) ; -ail (► 1i) ; an, aen, aon, ain (► 1n) ; æ (► 1e) ; ay (► 1y). ■ **2** loc. Depuis A jusqu'à Z (ou de A à Z) : du commencement à la fin, entièrement, Il lui a tout raconté, de A à Z, Ne savoir ni a ni b : ne pas savoir lire ; être complètement ignorant, Prouver, démontrer par a + b (epylsbe), avec une rigueur mathématique. ■ **HOM.** Ah ; poss. à.

**2 A** abrégé, et symboles ■ **1 A** [ɑ] n. m. inv. La note la (dans la nomenclature musicale anglo-saxonne et germanique). ■ **2 A** [ɑ] n. m. inv. Note la plus élevée (dans un système de notation alphabétique). Avoir un A en histoire. • FIN. Triple A ou AAA [tripleɑ] : la meilleure note donnée par une agence de notation\*. Pays qui perd son triple A. ■ **3 A** [grɑtɑ] adj. inv. Masse atomique, exprimée en grammes. — **A** [ɑpɛr] n. m. inv. Ampère. ■ **4 Å** [ɑnstɾœm] n. m. inv. Angström. ■ **5 a** [ɑr] n. m. inv. Are. ■ **6 A** [ɑ] n. f. Autoroute. L'A6 relie Paris à Marseille, l'autoroute du Sud, l'autoroute du Soleil. ■ **7 A** [ɑ] A3, A4, A5, formats normalisés de feuilles de papier.

**1 A-** ■ Élément, du latin *ad*, marquant la direction, le but à atteindre, ou le passage d'un état à un autre (var. *ad-* ; *ac-*, *af-*, *ag-*, *al-*, *an-*, *ar-*, *as-*, *at-*) : amener, alunir, adoucir. > à.

**2 A-** ■ Élément tiré du grec exprimant la négation (« pas »), ou la privation (« sans »), et dit *a* privatif (var. *an-* devant voyelle) : anaérobic, apolitique.

**À** [ɑ] prép. — fin ix\*, marquant des rapports de position (III, 3\*) > du latin *ad* → *1a* — Contraction de *à* le en AU [o], de *à* les en AUX [o] ; cf. aussi pron. possessifs et personnels (ex. *A moi*, *à* mien ; me).

■ **INTRODUISANT UN OBJET INDIRECTE** (D'un verbe) Nuire à sa santé. — (D'un nom) Le recours à la force. — (D'un adjectif) Fidèle à sa parole. — (Suivi d'un infinitif) Il se résolut à partir. • **À CE QUE** (suivi du subjonctif). Je tiens à ce qu'il soit là.

■ **MARQUANT DES RAPPORTS DE DIRECTION** ■ **1** (milieu ix\*) Lieu de destination. Aller à Paris ; je pense y aller. > 3y. Passer à table. Droit au but ! À la porte ! Je viens à vous. > 1vers. — Aller à la boulangerie. POP. (Emploi critique) Aller au notaire. > chez. Aller à la pêche. **DE... À...** Du nord au sud, Il n'y a pas loin d'ici à chez moi. — (Introd. le compl. d'un nom) Son voyage à Paris. ■ **2** FIG. Progression dans une série. Du premier au dernier. — (Temps) Recevoir de 4 à 6 heures. — (Entre deux numéros, marque l'approximation) > environ. Un enfant de six à sept ans. Des groupes de cinq à dix personnes (mais de neuf ou dix

personnes). — (Changement d'état) Passer du rire aux larmes, de vie à trépas. ■ **3** Aboutissement à un point extrême (cf. Jusqu'à, au point de). J'en arrive, j'en viens à penser qu'il a raison. De là à le condamner, il n'y a qu'un pas. — (Conséquence) Courir à perdre haleine. — (Introduit le compl. d'un adj.) Fou à lier. ■ **4** Destination de choses, but. > pour. Donner une lettre à poster, un pantalon à nettoyer, C'est à prendre ou à laisser. — (Obligation). C'est à voir : il faut voir. — Devant un inf., À, pour QQCH. A. Nous avons à manger (cf. De quoi). Ce travail laisse à désirer. — (Introduit le compl. d'un nom) Un verre à liqueur. Des glaces à emporter. — (Obligation). Un homme à ménager. — (Introduit le compl. d'un adj.) N'être bon à rien. C'est plus facile à dire qu'à faire. ■ **5** (Attribution) Donner de l'argent à un ami. EUPIF Salut à tous ! — (En dédicace). À ma femme bien-aimée. — (Introduit le compl. d'un nom) Hymne au soleil. ■ **6** Rapprochement (introduit un compl. d'adj. ou d'adv.). Semblable, pareil à. Conformément, relativement à.

■ **MARQUANT DES RAPPORTS DE POSITION** ■ **1** (milieu ix\*) Position dans un lieu. > dans, 1en. Il vit à Paris. En France comme à l'étranger. S'installer aux États-Unis. — Avoir mal à la tête. — (Introduit le compl. d'un nom) Une propriété à la campagne. ■ **2** FIG. Position dans une situation. Se mettre au travail. Elle est\* toujours à se plaindre (cf. En train de). Être\* à ce qu'on fait. — (Avec un indéfini ou un numéral, et suivi de l'infinitif) Être le premier à faire qqch., le premier qui fait qqch. > qui. Nous sommes plusieurs à l'attendre. • Suivi de l'infinitif, avec la valeur d'un gérondif (hypothèse, cause) À vous priver comme cela, vous tombez malade, en vous privant ainsi. À tout prendre. À dire vrai. ■ **3** (fin ix\*) Position dans le temps. Il est parti à cinq heures. Remettons à lundi. — À demain ! À tout à l'heure ! À la prochaine (fois) ! PAR EXT. (Simultanéité, cause) À ces mots, il se fâcha. — (Introduit le compl. de durée d'un nom) Juge à vie, Emprisonnement à perpétuité. ■ **4** Appartenance. Ce livre est à moi. À qui sont ces gants ? — EUPIF A nous la liberté ! Bien à vous. — **C'EST À...** DE (et l'infinitif) : il appartient à... de. C'est à moi de l'aider : c'est mon devoir, ou c'est mon tour de l'aider. EUPIF À vous de jouer ! — **C'EST** (et adj.) À... C'est gentil à vous d'accepter : vous êtes gentil d'accepter. • (Introduit le compl. d'un nom) Vx ou POP. La fille à ma tante. > 1de. loc. Bête à bon Dieu. Fils à papa. — (Avec un pronom personnel pour mettre la possession en relief) Un cousin à moi : un de mes cousins. Il a un style à lui, son style à lui. (Avec une valeur affective) Ma petite femme à moi.

■ **MARQUANT LA MANIÈRE D'ÊTRE OU D'AGIR** ■ **1** (fin ix\*) Moyen, instrument. > avec, 1par. Aller à pied. Observer à l'œil nu. Se chauffer au mazout. • (Introduit le compl. d'un nom) Bateau à moteur. Pommes au four. ■ **2** Manière. Il vit à l'aise. Acheter à crédit. Cuire à feu doux. À bride abattue. — (Introduit le compl. d'un nom) Tissu à rayures. • **À LA...** (suivi d'un adj., d'un nom, d'une loc.) Parler à la légère, légèrement. Vendre à la sauvette. Filer à l'anglaise\*. Victoire\* à la Pyrrhus. Tomate à la croque au sel. ■ **3** Prix. Je vous le fais à cent euros, j'ai mieux à croquer cher.

# ABACA

> pour. — (Introduit le compl. d'un nom) *Un cigare à cinq euros, de 1 à 2 (à l'indique plutôt un prix dans une échelle de prix, de une valeur).*  
 ■ 4 Caractérisation par accompagnement. > avec. — (Introduit le compl. d'un nom) *Un pain aux raisins. Un steak au poivre. L'homme au chapeau rond.* ■ 5 Association numérique (avec un numéral ou un indéfini). *Ils sont venus à dix, à plusieurs, en étant dix, plusieurs à la fois. Ils vivent à quatre dans l'appartement.* — *Deux à deux ; deux à la fois.* > 1 par.

■ HOM. poss. 1A, ah.

**ABACA** [abaka] n. m. — 1664 ◊ espagnol *abacá*, mot des Philippines  
 ■ Matière textile végétale appelée aussi *chanvre de Manille* ou *tagal*, tirée des pétioles des feuilles d'un bananier.

**ABACULE** [abaky] n. m. — 1933 ◊ latin *abaculus* ■ DIDACT. Petit cube constituant l'élément d'une mosaïque. > tesselle.

**ABAISSANT, ANTE** [abəsɔ̃, ɑ̃t] adj. — 1846 ◊ de *abaisser* ■ Qui abaisse moralement. > dégradant, humiliant.

**ABAISSE** [abəs] n. f. — 1390 ◊ de *abaisser* ■ PÂTISS. Pâte amincée sous le rouleau. ■ HOM. Abbasse.

**ABAISSE-LANGUE** [abəs'lag] n. m. — 1841 ◊ de *abaisser* et *langue*  
 ■ MÉD. Instrument en forme de palette servant à abaisser la langue pour examiner la gorge. *Des abaisse-langues.*

**ABAISSEMENT** [abəs'mɑ̃] n. m. — 1170 ◊ de *abaisser* ■ 1 Action de faire descendre ; état de ce qui est descendu (> baisse). *L'abaissement d'un store. Un léger abaissement des pupilles. Abaissement du niveau d'un liquide.* — GÉOM. *L'abaissement d'une perpendiculaire.* ■ 2 Action de diminuer (une valeur), de la rendre plus basse. > diminution. *Abaissement de la température ; d'un taux ; de la valeur d'une monnaie (> chute, dévaluation).* *L'abaissement de l'âge de la majorité.* ■ 3 vx Action de rendre moins puissant, d'être moins puissant. — *Après l'abaissement des Carthaginois.* ■ MÔTE MOUSQUET. > anéantissement, décadence, déclin. ■ 4 VIEUX État d'une personne qui a perdu toute indépendance et tout orgueil. > avilissement, déchéance, 1 dégradation, humiliation. RELIG. *Abaissement volontaire.* > renoncement. ■ CONTR. Élévation, relèvement. Amélioration, progrès. Gloire.

**ABAISSER** [abəsɛ] v. tr. (1) — XII<sup>e</sup> ◊ de 1a- et *baisser*

□ ■ 1 Faire descendre à un niveau plus bas. > baisser. *Abaisser une vitre. Abaisser une manette.* (On ne dit pas *abaisser*, mais *amener* les voiles.) — GÉOM. *Abaisser une perpendiculaire, mener d'un point une perpendiculaire à une droite.* — *Abaisser un chiffre* : dans une division, écrire un chiffre du dividende à la suite du reste obtenu. — *Abaisser son jeu.* > abattre. ■ 2 RARE Diminuer la hauteur de. *Abaisser la pâte au rouleau à pâtisserie (> abaisse).* ■ 3 Diminuer la quantité de, faire baisser. *Abaisser la température ; le prix d'une denrée ; un taux.* > diminuer. *Abaisser l'âge de la majorité.* > accéder plus jeune. ■ 4 FIG. Faire descendre à un niveau inférieur. *Abaisser une puissance.* > abattre, affaiblir, écraser. « *S'il se vante, je l'abaisse.* » PASCAL. « *La douleur abaisse, humilie, porte à blasphémer.* » RENAN. > humilier, mortifier, ravalier.

□ ■ 5 **ABAISSER** v. pron. ■ 1 Descendre à un niveau plus bas. *Le terrain s'abaisse vers la rivière.* > descendre. — Pouvoir être descendu, abaissé. *Vitre qui s'abaisse.* ■ 2 FIG. Se mettre dans une position inférieure. « *Quiconque s'abaissera sera élevé.* » (BIBLE). > s'humilier. « *La bonté qu'il a de s'abaisser à s'entretenir avec vous.* » RACINE. > condescendre, daigner. *S'abaisser à des compromissions.* > s'avilir, se compromettre.

■ CONTR. Élever, hausser, relever ; exalter, glorifier. Monter ; hausser (se). ■ HOM. poss. ABC.

**ABAISSEUR, EUSE** [abəsœʁ, œz] adj. — 1690 ; 1564 autre sens ◊ de *abaisser* ■ ANAT. Se dit d'un muscle servant à abaisser une partie du corps. — vsst. *L'abaisseur du sourcil.*

**ABAJOUE** [abazu] n. f. — 1766 ◊ pour *la bajoue* ■ Poche entre la joue et la mâchoire, chez certains animaux (singes, rongeurs), servant de réserve à aliments. *Les abajoues du hamster.*

**ABALONE** [abalɔ̃] n. m. — 1966 ◊ mot anglais américain ■ ZOOL. Ormeau (?). « *Des huîtres perlères et des abalones dont la coquille était jadis très prisée.* » PIVOT.

**ABANDON** [abɑ̃dɔ̃] n. m. — XII<sup>e</sup> ◊ de l'ancien français (*mettre*) à *bandon* « au pouvoir de », d'origine germanique ■ 1 Action de renoncer (à une chose), de laisser [qqch.]. *Politique d'abandon.* > abdication, concession. *Abandon des hostilités.* > arrêt, capitulation, cessation, suspension. — DR. Acte par lequel on renonce (à un bien, à un droit, à une prétention juridique). > cession, 1 don. *Abandon de mitoyenneté. Abandon*

*d'une accusation.* > renoncement. ■ 2 DR. Action de quitter (un lieu dans lequel on est tenu de séjourner). *Abandon du domicile conjugal. Abandon des lieux, de navire.* PAR EXT. *Abandon de poste, de service,* ◊ (Canada) *Abandon scolaire* : arrêt de la fréquentation de l'école avant la fin de la période de l'obligation scolaire. > décrochage. ■ 3 Action de renoncer à utiliser [qqch.]. *Abandon d'une hypothèse de travail, d'un projet.* > rejet. *Abandon d'un type ancien de machine.* ■ 4 SPÉCIAL (1884) SPORT Action de renoncer à poursuivre une épreuve sportive, une compétition. *Les abandons ont été nombreux pendant la dernière étape.* ■ 5 Action de délaisser [qqn, qqch.], de ne plus s'en occuper. DR. *Abandon de famille* : délit constitué par le délaissement de la résidence familiale pour se soustraire à ses obligations de parent. *Abandon d'enfant (> délaissement parental), d'incapable.* > exposition. — *Abandon d'un époux, d'une maîtresse.* > FAM. lâchage, plaquage. — *Mon cœur brisé par un abandon si cruel, une trahison si basse.* — MUSSEY. *Sentiment d'abandon (> abandonnique).* • État de ce qui est délaissé. *Un air d'abandon et de ruine.* — loc. adv. **L'ABANDON** : dans un état d'abandon. *Un jardin laissé à l'abandon.* ■ 6 Action de se laisser aller, de se détendre ; effet agréable qui en résulte. *Renversée dans son fauteuil avec abandon.* > détente, naturel, nonchalance. « *L'abandon enchanté de son sommeil.* » MAURAC. — Calme confiant. *S'épancher avec abandon.* > confiance. ■ CONTR. Acquisition, adoption ; conservation, maintien. Raideur, tension ; méfiance.

**ABANDONNATAIRE** [abɑ̃dɔ̃nataʁ] n. — 1846 ◊ de *abandon* ■ DR. Personne à qui est fait un abandon de biens.

**ABANDONNÉ, ÉE** [abɑ̃dɔ̃ne] adj. — de *abandonner* ■ 1 Qu'on a abandonné, délaissé. *Enfants abandonnés. Séduite et abandonnée (par son amant).* — *Abandonné par tous les médecins* : considéré comme incurable. > condamné. — Sans propriétaire. *Chien abandonné. Biens abandonnés.* ■ 2 Que ses habitants ont abandonné. *Maison abandonnée. Village abandonné.* > dépeuplé, déserté, inhabité. ■ 3 Qui n'est pas utilisé. *Modèle abandonné.* ■ 4 Qui a de l'abandon (6). *Position abandonnée.* ■ CONTR. Recherché. Tendu.

**ABANDONNER** [abɑ̃dɔ̃ne] v. tr. (1) — 1080 ◊ de *abandon*

□ ■ 1 Ne plus vouloir de (un bien, un droit). > renoncer (à). *Abandonner ses biens. Abandonner le pouvoir, une charge.* > 2 se démettre, se désister. • Laisser (un bien, un droit) à qqn. *Abandonner sa fortune à qqn.* > donner, léguer. PAR EXT. Laisser, confier. *Abandonner à qqn le soin de faire qqch.* • Laisser au pouvoir (de qqch.). *Abandonner une ville au pillage. Vous m'abandonnez à mon triste sort.* ■ 2 Quitter, laisser définitivement [qqn dont on doit s'occuper, envers qui on est lié]. *Abandonner ses enfants. Elle le délaisse sans se résoudre à l'abandonner.* ■ FAM. 1 lâcher ; 2 droper, larguer, plaquer [cf. Laisser tomber\*]. « *Dès qu'il ne voit plus les gens, il les oublie, il les abandonne.* » DUHAMEL. • Cesser d'aider, de soutenir. *Ses alliés, ses complices l'abandonnent.* — Faire défaut. *Son courage l'abandonna.* ■ 3 Quitter définitivement (un lieu). *Abandonner la capitale.* > désertier, laisser. *Abandonner son poste.* — *Abandonner le domicile conjugal.* ■ 4 Renoncer à (une action difficile, pénible). *Abandonner la lutte, le combat.* > capituler, céder, flancher [cf. Lâcher\* pied, lâcher prise]. *Abandonner les recherches.* > cesser. *Abandonner la partie.* — ABSOL. *l'abandonne !* > capituler, FAM. décrocher, démissionner. SPORT *Athlète qui abandonne (en cours d'épreuve).* ■ 5 Cesser d'employer, ne plus considérer comme utile, bon. *Abandonner une hypothèse (> rejeter), un procédé.*

□ ■ 5 **S'ABANDONNER** v. pron. ■ 1 *S'abandonner à* : se laisser aller à (un état, un sentiment). *S'abandonner au désespoir.* > se livrer, succomber. *S'abandonner à la facilité.* ■ 2 ABSOL. VIEUX Accorder les dernières faveurs à un homme. « *Se cachant la figure, elle s'abandonna.* » FLAUBERT. ■ 3 Se détendre, se laisser aller physiquement. « *Ses muscles se détendaient, ses épaules s'abandonnèrent contre le mur ; il dormait.* » MARTIN DU GARD. ■ 4 Se livrer en toute confiance. > s'épancher, se fier. *Elle cède au plaisir de s'abandonner, de se confier.* MAURAC. ■ CONTR. Rechercher. Signaler, soutenir. Continuer. Garder, maintenir. — Résister. Raïdir (se). Méfier (se), observer (s').

**ABANDONNIQUE** [abɑ̃dɔ̃nik] adj. et n. — 1947 ◊ de *abandon* ■ PSYCHOL. Se dit d'un sujet (surtout d'un enfant) qui vit dans la crainte d'être abandonné, sans qu'il existe nécessairement de raisons objectives justifiant cette crainte.

**ABAQUE** [abak] n. m. — XII<sup>e</sup> ◊ latin *abacus* ■ 1 Tablette à calculer de l'Antiquité, devenue au X<sup>e</sup> s., un tableau à colonnes (unités, dizaines, centaines) utilisant les chiffres arabes. • MOD. Boulier-compteur. — MATH. PHYS. Représentation gra-

phique d'une famille de courbes, permettant de lire les valeurs approchées des solutions d'équations difficiles ou longues à résoudre. ■ 2 (1561 *abacus*) Partie supérieure du chapiteau d'une colonne en forme de tablette. ► **tailloir**.

**ABASIE** [abazi] n. f. — 1897 ◊ de 2a- et grec *basis* «action de marcher» ■ MÉD. Impossibilité de marcher sans qu'il y ait trouble musculaire. ► **dysbasie**. *Astasie* = *abasia*.

**ABASOURDI, IE** [abazurdi] adj. — de *abasourdir* ■ 1 Étourdi par un grand bruit. ■ 2 PAR EXT. Étourdi par ce qui surprend. ► **étonné, stupéfait**. *D'un air abasourdi*. ► **ahuri, hébété**.

**ABASOURDIR** [abazurdir] v. tr. (2) — 1721; «tuer» début XVII<sup>e</sup> ◊ de l'argot *basourdir* 1628 «tuer», avec influence de *assourdir* ■ 1 Assourdir, étourdir par un grand bruit. ■ 2 PAR EXT. Étourdir de surprise. ► **hébété, sidérer, stupéfier**. *Cette nouvelle m'a abasourdi*. — n. m. **ABASOURDISSEMENT**, 1845.

**ABASOURDISSANT, ANTE** [abazurdisɑ̃, ɑ̃] adj. — 1833 ◊ de *abasourdir* ■ 1 RARE Assourdisant, abrutissant. ■ 2 Stupéfiant. *Nouvelle abasourdissante*.

**ABAT** [aba] n. m. — 1524 «action de tuer au combat»; 1400 «viande animale» ◊ de *abatte*

■ vx ■ 1 Action d'abatte. *Abat d'arbres*. ■ 2 Action de s'abatte. *Pluie d'abat*: violente averse. «Une de ces pluies d'abat sans trêve, sans merci» *ton*.

■ AU PLUR. Parties accessoires d'animaux tués pour la consommation. *Abats de poulet*. ► **abattis**. *Abats d'animaux de boucherie* (cœur, foie, mamelle, mou, rate, rognons, gras-double, tripes, langue, mufle, pieds, ris, amourettes) *vendus chez le tripier*.

**ABATAGE** ► **ABATTAGE**

**ABÂTARDIR** [abatɑ̃rdiʁ] v. tr. (2) — XII<sup>e</sup> ◊ de 1a- et *bâtard* ■ 1 Altérer en faisant perdre les qualités de la race. — PRONOM. *Race qui s'est abâtardie*. ► **dégénérer**. ■ 2 FIG. Faire perdre ses qualités à. ► **avilir, dégrader**. «Il est des victoires qui exaltent, d'autres qui abâtardissent» *SAINTE-EXUPÉRY*. — PRONOM. *S'altérer, dégénérer*. «Le haut de la société s'abâtardit et dégénère» *HUGO*. — n. m. **ABÂTARDISSEMENT**, 1495. ■ CONTR. *Améliorer*.

**ABATÉE** ► **ABATTÉE**

**ABATIS** ► **ABATTIS**

**ABAT-JOUR** [abazʒur] n. m. — 1670 ◊ de *abatte* (1, 3<sup>e</sup>) et *jour* «clarté» ■ 1 ARCHIT. Ouverture percée obliquement dans un mur pour éclairer une pièce, un sous-sol de haut en bas. ■ 2 (1829) Réflecteur qui rabat la lumière d'une lampe. *Le bâti, la carcasse d'un abat-jour*. *Abat-jour hémisphérique, tronconique*. *Abat-jour de métal, de tissu, de papier*. *Des abat-jours ou des abat-jour* (inv.).

**ABAT-SON** [abasɔ̃] n. m. — 1833 ◊ de *abatte* (1, 3<sup>e</sup>) et 2son ■ Ensemble de lames inclinées dont on garnit les baies des clochers pour renvoyer vers le sol le son des cloches. *Des abat-sons*.

**ABATTAGE** [abatɑʒ] n. m. — 1265 ◊ de *abatte* ■ On a écrit *abatage*.

■ Action d'abatte, de faire tomber. ■ 1 Action d'abatte (des arbres). *L'abattage d'un sapin à la cognée, à la scie, à la tronçonneuse*. *Procéder à l'abattage des arbres dans une forêt*. ► **coupe**. ■ 2 Action de détacher (le minerai) de la paroi d'une mine. «Des outils d'abattage, une rivelaine à deux pointes, une masse, une hache» *CHALANNOX*. *Abattage au marteau-piqueur*. ■ 3 Action d'abatte, de tuer (un animal de boucherie). *Abattage d'un boeuf ou merlin*. *Etourdissent et abattage*. *Abattage rituel* (> *casher, halal*). ■ 4 FIG. **AVOIR DE L'ABATTAGE**. (1822) ARG. ANC. Avoir une haute stature, une grande vigueur. — (1908) MOD. Avoir du brio, de l'entrain, tenir son public en haleine. *Actrice, animateur qui a de l'abattage*.

■ Action de coucher ce qui est debout. *L'abattage d'un cheval, pour le soigner*. *MAR*. *Abattage d'un navire en carène, pour le réparer*.

■ ■ 1 COMM. *Vente à l'abattage*: vente à vil prix et par grandes quantités d'une marchandise de qualité médiocre. — ARG. «Commerce galant rapide à prix fixe et de tarif modeste» (Simonin). *Maison d'abattage*. *Travailler à l'abattage*. ■ 2 Ouvrage mené expéditivement, aux dépens de la qualité. *Faire de l'abattage*. «Il s'est promis de ne pas céder à la tentation de l'abattage, de continuer à voir dans chaque dossier une histoire singulière» *E. CARRERE*.

We know  
books

**ABATTANT** [abato] n. m. — 1680 ◊ de *abatte* ■ Pièce mobile d'un meuble, d'un siège que l'on peut lever ou abaisser à volonté. *L'abattant d'un secrétaire*. — *L'abattant d'une cuvette* de W.-C.

**ABATTÉE** [abate] n. f. — 1687 ◊ de *abatte* ■ On a écrit *abatée*. ■ 1 MAR. Mouvement d'un navire (surtout d'un navire à voiles) dont l'axe s'éloigne du lit du vent (opposé à *autofée*). ■ 2 (1932) AVIAT. Chute en piqué à la suite d'une perte de vitesse.

**ABATTEMENT** [abatmɑ̃] n. m. — XIII<sup>e</sup> ◊ de *abatte*

■ Action d'abatte. ■ 1 vx (CONCRET) ► **abat, abattage**. ■ 2 (1259) Diminution; SPÉCIAL *Rabais sur une somme à payer*. ► **déduction**. — (1932) DR. FISC. Fraction de la matière imposable exemptée de l'impôt. *Abattement à la base*. *Un abattement de dix pour cent*.

■ État d'une personne abattue. ■ 1 Grande diminution des forces physiques. ► **affaiblissement, épuisement, faiblesse, fatigue, lassitude, prostration, torpeur**. «*L'abattement amortit la douleur physique et morale*» *CONSTANT*. ■ 2 Dépression morale, désespoir calme. ► **accablement, affliction, découragement, dépression, désespoir, écoeurement, effondrement, neurasthénie**. *Être dans un état d'abattement profond*. ■ CONTR. *Énergie, excitation, exaltation, joie*.

**ABATTEUR, EUSE** [abatœʁ, œz] n. — XII<sup>e</sup> ◊ de *abatte* ■ 1 Personne qui abat, vx *Abatteur d'arbres*. ■ 2 Ouvrier qui extrait le minerai, le charbon. Il «*était abatteur*. Il travaillait au front de taille, le pire des métiers» *CHALANNOX*. ■ 3 (1752) Un grand abatteur de besogne, de travail; personne qui abat de la besogne, travaille beaucoup et efficacement.

**ABATTIS** [abati] n. m. — XII<sup>e</sup> ◊ de *abatte* ■ 1 Amas de bois abattu. MILIT. Obstacle artificiel formé d'arbres abattus, de branchages. — (1674) (Canada) *Abattis ou abatis*: terrain (entièrement ou partiellement) déboisé, qui n'est pas encore essouché. «*On traversa l'abatis du Colombier piqué de souches, de recrus de plaines et de fougères brunes*» *SAVARIN*. — *Faire un abattis*. ► **déboiser**. ■ 2 AU PLUR. *Les abattis*: abats de volaille (tête, cou, ailerons, pattes, foie, gésier). ◊ FIG. ET FAM. Bras et jambes. *LOC*. *Numéroter ses abattis*: se préparer à une lutte comme si on risquait de perdre l'intégrité et la disposition de ses membres. *Tu peux numéroter tes abattis!* [menace].

**ABATTOIR** [abatwaʁ] n. m. — 1806 ◊ de *abatte* ■ Bâtiment où l'on abat les animaux de boucherie. *Bouvrils, échaudoirs, équarrisseries d'un abattoir*. «*La fauve et fade odeur de l'abattoir*» *DUMAS*. — FIG. *Envoyer des soldats à l'abattoir, au massacre*. ► **boucherie**.

**ABATTRE** [abatʁ] v. (41) — 1080; *abattas* viii<sup>e</sup> ◊ latin populaire *abattere*

■ ~ v. tr. **A. METTRE À BAS** ■ 1 Jeter à bas [ce qui est vertical]. *Abatte des quilles avec une boule*. ► **renverser**. vx ou SPORT *Abatte l'adversaire, le jeter à terre*. ► **tomber** (tr.). *Abatte un arbre, en le sciant, le coupant à la base*. *Abatte un mur, une cloison* (> **démolir**), *des fortifications*. ► **démanteler, raser**. — *Abatte du minerai*, le détacher de la paroi pour le faire choir. ■ 2 Faire tomber en donnant un coup mortel. ► **tuer**. *Abatte un cheval blessé*. *Chasseur qui abat un oiseau*. PAR ANAL. *Abatte un avion*. — *Abatte qqn*, l'assassiner avec une arme à feu. ► FAM. **descendre**. *Ils l'ont abattu à bout portant, de trois coups de revolver*. *Le terroriste a été abattu*. ► **neutraliser**. *LOC*. *Un homme, une femme à abatte*, à tuer; *fig.* à vaincre, à éliminer. ■ 3 *Rabatre au sol*. *La pluie abat la poussière*. PROV. *Petite pluie abat grand vent*, et *fig.* il suffit parfois de peu de chose pour apaiser une grande querelle. ■ 4 (1798) ◊ *fig.* de *abatte des arbres* *Abatte de la besogne, du travail, en faire beaucoup, travailler beaucoup et efficacement*. — *Abatte de la distance, des kilomètres*. ■ 5 FIG. *Rendre faible, ôter les forces à*. *Cette grosse fièvre l'a abattu*. ► **affaiblir, épuiser, fatiguer**. ► **Oter l'énergie, l'espoir, la joie à**. ► **accabler, anéantir, décourager, démonter, démoréaliser, déprimer, désespérer. *Cette critique a suffi à l'abatte*. *LOC*. *Ne pas se laisser abatte*: rester calme, placide dans une circonstance difficile; PAR EXT. s'occuper de son plaisir en dépit des difficultés. ■ 6 vx ou LITTÉR. *Abatte l'orgueil, le courage, détruire, ruiner*. «*Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté*» *RAGNE*.**

**B. METTRE À TERRE, À PLAT** *Coucher* [ce qui est debout]. *Abatte un cheval, pour le soigner*. *Abatte un navire en carène, pour réparer la carène*. — *CARTES* *Abatte ses cartes, son jeu*: déposer ses cartes, en les montrant, avant la fin du jeu

(dans la certitude d'avoir gagné). > abaisser, tétaler. **FIG.** Dévoiler ses desseins et passer à l'action.

▮ ~ v. intr. **MAR.** Gouverner de façon à éloigner l'axe d'un bateau du lit du vent (opposé à *lofer*). > arriver (cf. Laisser porter).

▮ ~ v. pron. **S'ABATTRE (SUR)** ■ 1 Tomber tout d'un coup. > s'affaisser, s'écrouler, s'effondrer. *Le grand mit craqua et s'abattit. S'abattre comme une masse.* ■ 2 Laisser tomber (sur). *Elle s'abattit sur son lit.* ■ 3 Tomber brutalement, être jeté (sur). *La foudre s'est abattue sur le clocher.* ■ 4 Laisser tomber (sur) en volant (spécialt pour manger). « Des volées de petits moineaux s'abattaient sur cette moisson » **DAUVERG.** Aigle qui s'abat sur sa proie. > fondre. **FIG.** Se jeter sur (pour piller). « On verra des mées de concussionnaires s'abattre sur le trésor public » **FRANCK.** — **FIG.** Le malheur, le découragement s'abattit sur lui. > fondre, i tomber.

■ **CONTR.** Relever, remonter.

**ABATTU, UE** [abaty] adj. et n. m. — de *abattere* ■ 1 Qui n'a plus de force, est très fatigué (en parlant d'un malade). > faible, 1 las. *Le convalescent est encore très abattu.* ■ 2 Triste et découragé. > affligé, découragé, dégoûté, déprimé, prostré. ■ 3 Détruit en vol, en parlant d'un avion. ■ 4 Abaissé. *À bride\* abattue.* — n. m. Position du chien d'un fusil désarmé. *Cran de l'abattu.*

**ABAT-VENT** [abavã] n. m. — 1210 ♦ de *abattere* (l. 3<sup>e</sup>) et *vent* ■ **TECHN.** Lame inclinée adaptée à une fenêtre, une ouverture, une cheminée pour les protéger du vent, de la pluie. *Des abat-vents ou des abat-vent* (inv.). > aussi mitre.

**ABAT-VOIX** [abavwa] n. m. inv. — 1808 ♦ de *abattere* (l. 3<sup>e</sup>) et *voix* ■ Dais placé au-dessus d'une chaire pour rabattre la voix du prédicateur vers l'auditoire.

**ABAYA** [abaja] n. f. — 1853 ♦ mot arabe ■ Long vêtement féminin qui couvre l'ensemble du corps à l'exception du visage et des mains, traditionnel dans certains pays de culture musulmane. *L'abaya noire et le niqab, tenue imposée aux étudiantes afghanes.* « une gamine enveloppée des pieds à la tête dans une abaya noire » **J. ROUX.**

**ABBATIAL, IALE, IAUX** [abãjal, jo] adj. et n. f. — *abbacial* 1404 ♦ latin ecclésiastique *abbatialis* ■ Qui appartient à l'abbé, à l'abbesse ou à l'abbaye. *Fonctions abbatiales. Église abbatiale.* — n. f. Église principale d'une abbaye. *Une abbatiale gothique.*

**ABBAYE** [abe] n. f. — 1175 ; *abadie* XP ♦ latin *abbatia* ■ 1 Couvent, monastère dirigé par un abbé ou une abbesse. *Une abbaye bénédictine.* ■ 2 Bâtimens de ce monastère. *Clôtre d'une abbaye. Abbaye gothique.*

**ABBÉ** [abe] n. m. — XIII<sup>e</sup> ; 1080 *abet* ♦ latin *abbas, atis* ■ 1 Dans l'Église catholique et orthodoxe, Supérieur d'un monastère d'hommes érigé en abbaye. *Abbé régulier* : religieux. *Abbé commendataire* : séculier. *Abbé croisé et mitré.* ■ 2 Au Moyen Âge, Chef d'une confrérie de jeunes gens. ■ 3 Titre donné à un prêtre séculier. *Monsieur l'abbé.* « Le bon abbé Blanès, curé de Grianta » **STENDHAL.** Dans le clergé français, Prêtre qui n'est pas détenteur d'un bénéfice (à la différence du curé\*). ■ **HOM.** Abébe.

**ABBESSE** [abes] n. f. — XII<sup>e</sup> ♦ latin *abbatissa* ■ Supérieure d'un couvent de religieuses érigé en abbaye. *L'abbesse et la coadjutrice.* ■ **HOM.** Abaisse.

**ABBEVILLIEN, IENNE** [abvillj, jen] adj. et n. m. — v. 1932 ♦ de *Abbeville*, agglomération de la Somme ■ **GÉOL., PALÉONT.** Se dit d'un type de culture du paléolithique inférieur, parfois considéré comme un précurseur de l'acheuléen\*. > chelléen. — n. m. Période de cette culture. *Les premiers silex taillés en bifaces\* sinués caractérisent l'abbévillien.*

**A B C** [abes] n. m. inv. — *abécé* 1119 ♦ de *A, B et C*, noms des trois premières lettres de l'alphabet ■ 1 Petit livre pour apprendre l'alphabet. > abécédaire. ■ 2 **HC.** Rudiments, premiers principes d'une connaissance, d'un art. *L'a b c du métier.* > a. a.-ba. ■ **HOM.** poss. Abaisser.

**ABCÉDER** [apsede] v. intr. (6) — 1539 ♦ latin *obscedere* ■ **MÉD.** Se transformer en abcès, suppurer. *Tumeur qui abcède.* — **PRONOM.** *Nodule qui s'est abcédé.* — **p. p. adj.** *Nodule abcédé.*

**ABCÈS** [apsè] n. m. — 1537 ♦ latin *abscessus* ■ Amas de pus formant une poche au sein d'un tissu ou d'un organe. > aussi anthrax, bubon, clou, furoncle, phlegmon. *Abcès chaud*, accompagné d'inflammation aiguë : chaleur, rougeur, gonflement, douleur. *Abcès froid*, qui évolue sans signes

d'inflammation aiguë, comme dans la tuberculose. > écourelles. *Abcès qui mûrit, crève. Débrider, inciser, ouvrir, percer, vider un abcès.* **LOC. FIG.** *Créver, vider l'abcès* : prendre des mesures violentes de manière à extirper la cause d'un mal, d'un sujet de discorde. *Abcès artificiel* ou *de fixation*, provoqué par une injection d'essence térébenthine pour localiser une infection générale. **LOC. FIG.** *Abcès de fixation* : événement ou phénomène qui canalise et empêche un principe jugé dangereux de se propager. « *Le sport : un abcès de fixation que la bourgeoisie a mis du temps à découvrir* » **MAURAG.**

**ABDICATAIRE** [abdikate] adj. et n. — 1848 ♦ du latin *abdicare* ■ Qui a abdiqué le pouvoir. *Le roi abdicataire.*

**ABDICTION** [abdikãsj] n. f. — 1406 ♦ latin *abdicitio* ■ 1 Action d'abdiquer, de renoncer à qqch. > abandon, renoncation. *L'abdication de sa volonté, de ses ambitions.* « *Tout plutôt que l'abdication de la raison, de la justice devant la force brutale* » **MARTIN DU GARD.** ■ 2 **SPECIALT.** Action de renoncer au pouvoir suprême, à la couronne.

**ABDIQUER** [abdike] v. tr. (1) — 1402 ♦ latin *abdicare, de dicere* ■ 1 **UTÉR.** Renoncer à (une chose). *Abdiquer son autorité.* ■ **ABSOL. COUR.** Renoncer à agir, se déclarer vaincu. > abandonner, céder, démissionner. *Refuser d'abdiquer dans l'adversité.* ■ 2 Renoncer (au pouvoir suprême). *Abdiquer la couronne.* ■ **ABSOL. ROI CONTRAINT D'ABDIQUER.** *Abdiquer en faveur de son fils.*

**ABDOFESSIERS** ou **ABDOS-FESSIERS** [abdofesje] n. m. pl. — 1994 ♦ de *abdos* (→ abdominal) et *z'essier* ■ Exercices visant à renforcer les muscles abdominaux et fessiers. — On écrit aussi **ABDO-FESSIERS.**

**ABDOMEN** [abdomen] n. m. — 1537 ♦ latin *abdomen* ■ 1 **ANAT.** Cavité viscérale à la partie inférieure du tronc, limitée en haut par le diaphragme, contenant la plus grande partie de l'appareil digestif, l'appareil urinaire et l'appareil génital interne. *Douleurs de l'abdomen.* > abdominal. *Régions de l'abdomen.* > épigastre, hypogastre. — **COUR.** Partie antérieure de l'abdomen. > ventre. ■ 2 Partie postérieure du corps des arthropodes. *Abdomen d'insecte. Des abdomens.*

**ABDOMINAL, ALE, AUX** [abdominal, o] adj. — 1611 ♦ de *abdomen* ■ Qui appartient à l'abdomen. *Muscles abdominaux.* — n. m. pl. (1829) *Les abdominaux* : les muscles abdominaux. *Abdominaux saillants* (cf. **FAM.** *Tablettes\** de chocolat). — **PAR EXT.** Exercices pour développer ces muscles. *Faire des abdominaux.* **ABRÈV. FAM.** *Des abdos* [abdo]. > aussi *abdo-fessiers, gainage.*

**ABDUCTEUR, TRICE** [abdyktœr, tris] adj. et n. m. — 1565 ♦ latin *abductor* ■ 1 **ANAT.** Qui produit l'abduction. *Muscle abducteur.* — n. m. *L'abducteur du gros orteil.* ■ 2 **TECHN.** Tube abducteur, qui recueille les gaz provenant d'une réaction chimique. ■ **CONTR.** Adducteur.

**ABDUCTION** [abdyksj] n. f. — 1541 ♦ latin *abductio* ■ **PHYSIOL.** Mouvement qui écarte un membre ou une partie quelconque du plan médian du corps. ■ **CONTR.** Adduction.

**ABÉCÉDAIRE** [abesede] adj. et n. m. — 1529 ♦ latin *abecedarius* ; des quatre premières lettres de l'alphabet ■ 1 **VX** Alphabétique. ■ 2 n. m. Livre pour apprendre l'alphabet. > a b c, alphabet.

**ABÉE** [abe] n. f. — *abée* 1444 ; pour *la bée* 1119 ♦ de *béer* ■ Ouverture donnant passage à l'eau qui tombe sur la roue d'un moulin. ■ **HOM.** Abébe.

**ABEILLE** [abèj] n. f. — XIII<sup>e</sup> ♦ ancien occitan *abelha*, latin *apicula* ■ 1 Insecte social hyménoptère (*apidés*), dit *mouche à miel*, vivant en colonie (→ *essaïm*) et produisant la cire et le miel. « *Les abeilles sont ces insectes d'or qui volent de fleur en fleur pour en recueillir le nectar et la poudre* » **CLAUDEL.** *Les trois castes des abeilles : abeille femelle travailleuse (→ butineuse, ouvrière), reproductrice (→ reine) ; abeille mâle (cf. Faux bourdon)\*. Œufs d'abeille. > couvain. Élevage d'abeilles. > apiculture, ruche. Abeille solitaire. > andrène, xylocope. Piqûre d'abeille (d'ouvrière), avec un aiguillon à venin. *L'abeille bourdonne.* — **LOC. FAM.** *Avoir les abeilles* : être agité, énervé (comme si on était tourmenté par un essaïm). « *Fai les abeilles là hein ! Là ça va être ta fête !* » **COMBON.** ■ 2 **NID(S) D'ABEILLES.** > nid. ■ 3 **INSIGNE** d'armoiries représentant cet insecte. *Les abeilles impériales.* « *Filles de la lumière, abeilles, Envolez-vous de ce manteau !* » **HONO.***

**ABÉLIEN, IENNE** [abellj, jɛn] adj. — 1853 ◊ de *Abel*, mathématicien norvégien ■ MATH. *Groupes, anneau abélien*, commutatif ◊ *Équation abélienne*, telle que chaque racine peut s'exprimer rationnellement en fonction de l'une quelconque des autres. *Intégrale abélienne*, généralisation des intégrales elliptiques due à Abel.

**ABÉNAQUIS, ISE** [abenaki, iz] adj. et n. — 1676, n. ◊ d'un mot algonquin («ceux de la terre de l'aurore, de l'est») ■ Relatif à une nation amérindienne du centre du Québec, appartenant à la famille algonquienne. *Territoire abénaquis*. — n. Les *Abénaquis*. — n. m. (1736) *L'abénaquis* : langue amérindienne.

**ABER** [aber] n. m. — 1834 ◊ mot breton ■ Profond estuaire de rivière en Bretagne (côtes à rias\*). *La région des abers*.

**ABERRANCE** [aberəns] n. f. — 1936, répandu 1950 ◊ de *aberrant* ■ SC. Dans un ensemble d'observations, Caractère d'une grandeur qui s'écarte beaucoup de la valeur moyenne.

**ABERRANT, ANTE** [aberə, ɑ̃] adj. — 1842 ◊ du latin *aberrare* «s'éloigner, s'écarter» ■ Qui s'écarte du type normal. ■ 1 Qui s'écarte de la règle, se fourvoie, est contraire à la raison. *Une idée, une conduite aberrante*. ► **absurde, insensé**. ■ 2 BIOL. *Espèce aberrante*, qui présente des variations rares par rapport à l'espèce type, notamment par mutation. ■ 3 LING. Se dit d'une forme irrégulière et singulière. ► **anomal**. ■ 4 STATIST. Qui présente un caractère d'aberrance. *Mesure, observation aberrante*. ■ CONTR. Normal, régulier.

**ABERRATION** [aberəsjɔ̃] n. f. — 1753 ; «éloignement» 1633 ◊ latin *aberratio*, par l'anglais ■ 1 État d'une image qui s'écarte de la réalité. ◊ ASTRON. Déplacement apparent d'un corps céleste causé par les effets combinés du mouvement de l'observateur (translation de la Terre sur son orbite) et de la vitesse de la lumière. — OPT. Défaut de l'image donnée par un instrument d'optique (lentille, miroir grossissant), ou par l'œil, dû à une irrégularité de forme (*aberration géométrique, aberration de sphéricité*), ou à une inégalité de réfraction des différentes fréquences du rayonnement (*aberration chromatique*). ► **astigmatisme, irisation**. — BIOL. Écart par rapport à l'espèce type. *Aberration chromosomique* : anomalie dans le nombre ou la structure des chromosomes, à l'origine de diverses manifestations pathologiques (notamment trisomie). ■ 2 (XVIII<sup>e</sup>, COUR, XX<sup>e</sup>) Déviation du jugement, du bon sens. ► **égarement, folie**. *Un moment d'aberration*. — Une *aberration* : une idée, une conduite aberrante. ► **absurdité**. *C'est une véritable aberration*.

**ABÊTIR** [abetiʁ] v. tr. (2) — v. 1360 ◊ de 1<sup>o</sup>- et *bête* ■ Rendre bête, stupide. ► **abrutir, crétiniser**. «*Le fatras qu'on impose aux écoliers pour les abêtir et les étioier*» LŒN. — PRONOM. *Il s'abêtit de jour en jour*. ■ CONTR. Éveiller.

**ABÊTISSANT, ANTE** [abetisɑ̃, ɑ̃] adj. — avant 1844 ◊ de *abêtir* ■ Qui abêtit, rend stupide, est propre à le faire. ► **abrutissant, crétinisant**. *Tâches abêtissantes et répétitives. Spectacle, jeu abêtissant*. ■ CONTR. Enrichissant.

**ABÊTISSÉMENT** [abetismɔ̃] n. m. — 1859 ; hapax 1552 ◊ de *abêtir* ■ 1 Action d'abêtir. ► **abrutissement, crétinisation**. «*L'abêtissement systématique des masses*» BEAUVOR. ■ 2 État d'une personne abêtie. ► **crétinisme**. «*La renaissance de la superstition lui semblait le signe d'un complet abêtissement*» RENAV.

**ABHORRER** [abɔʁe] v. tr. (1) — 1495 ; *avorrir* XIII<sup>e</sup> ◊ latin *abhorre* ■ LITTÉR. Avoir en horreur, détester au plus haut point. ► **détester\***, **exéquer, haïr**. «*Cet homme [Napoléon] dont j'admire le génie et dont j'abhorre le despotisme*» CHATEAUBRIAND. — *Abhorré de tous. Une justice abhorrée*. ■ CONTR. Adorer.

**ABÎME** [abim] n. m. [ABIME] — milieu XIV<sup>e</sup>, comme terme de religion (l. 1<sup>o</sup>) ◊ du latin populaire *abîmus*, de *abyssus*, mot emprunté au grec par les chrétiens et signifiant «sans fond» → abysses. REM. Écrit dès l'origine *aby(s)me, ab(s)ime*, le mot s'impose définitivement sous sa graphie actuelle à partir de 1798. On le trouve cependant encore aujourd'hui sous la forme *abyssme* dans la locution en *abyssme* (1).

◊ Gouffre dont la profondeur est insondable. ■ 1 LITTÉR. Cavité naturelle très profonde. ► **précipice**. — RELIG. *Les abysses de l'enfer*. ■ 2 COUR. PAR METAPH. **ABÎME ENTRE...**, se dit d'une grande séparation, d'une différence extrêmement importante. ► **fossé, monde**. *Il y a un abîme entre ces deux opinions*. ■ 3 LITTÉR. Se dit d'une chose insondable, notamment des infinis, du temps. «*Éternité, néant, passé, sombres abysses*» LAMARTINE. «*Se perdre dans l'abîme des temps*» LA BRUYÈRE. ► **nuît**. «*Qu'est devenu mon cœur, navire déserté ? Hélas ! Il a sombré dans l'abîme du Rêve !*» NELLIGAN. ◊ LOC. UN

**ABÎME DE...** *Un abîme de perplexité. «L'abîme de silence qui venait de s'ouvrir entre eux» P. MERKENS*. ■ 4 Se dit d'une situation morale ou matérielle très mauvaise, quasi désespérée. ► **perte, ruine**. *Être au bord de l'abîme, toucher le fond de l'abîme*. «*L'abîme où elle se précipitait*» FLAUBERT. — LOC. *La course à l'abîme*, se dit d'une évolution dangereuse par laquelle une personne, un pays se précipite vers une catastrophe.

◊ LOC. EN ABÎME, RARE **ABÎME**. ■ 1 (1671) HÉRALD. «*on dit d'un petit écu, qui est au milieu d'un grand, qu'il est mis en abîme*» FURETIÈRE. «*la comparaison avec ce procédé du blason qui consiste, dans le premier, à en mettre un second "en abîme"*» GINÉ. ■ 2 SÉMIOLOG. Se dit d'une œuvre montrée à l'intérieur d'une autre qui en parle, lorsque les deux systèmes signifiants sont identiques : récit dans le récit, film dans le film, peinture représentée dans une peinture, etc. *Mise en abîme*. — *Structure en abîme* : structure d'une œuvre qui en contient une autre en abîme. *Récit en abîme*.

**ABÎMÉ, ÉE** [abime] adj. [ABIMÉ, ÉE] — de *abîmer* ■ 1 vx Ruiné. «*Des sujets abîmés*» MONTAIGNE. ■ 2 Endommagé, détérioré. *Objets abîmés en solde. Peinture abîmée*. ■ 3 POP. Blessé, défiguré, enlaidi. ► **amoché, arrangé**.

**ABÎMER** [abime] v. tr. (1) [ABIMER/ — XIV<sup>e</sup> ◊ de *abîme*

◊ ■ 1 vx Précipiter dans un abîme. ► **engloutir**. FIG. Plonger dans un état dangereux. ■ 2 vx Mettre dans une mauvaise situation, perdre, ruiner. «*De si grands maux sont capables d'abîmer l'État*» BOSSUET. — vx Ravalier, critiquer. — *Critiques et louanges m'abîment et me louent sans comprendre un mot de mon talent*» GAUDEFROY. ■ 3 (1567) VOB. Mettre hors de service, endommager [qqch.]. ► **casser, dégrader, démolir, détériorer, détraquer, gêner, ravager, saboter, saccager**; FAM. **amocher, bigorner, bousiller, déglinguer, esquinter, flinguer, fusiller, massacrer, ruiner**; RÉGION. **escagasser, maganer, poquer**. *Abîmer un meuble, un livre, un vêtement. Elle s'est abîmée la voix*. ◊ FAM. *Abîmer qqn*, le meurtrir, le blesser\* par des coups. ► **amocher, arranger**. *Il s'est fait salement abîmer*. — LOC. *Abîmer le portrait à qqn*, le défigurer en le blessant. *Se faire abîmer le portrait*.

◊ ■ S'ABÎMER v. pron. ■ 1 LITTÉR. Tomber, s'engloutir (dans qqch.). *L'avion s'abîma dans la mer*. — FIG. Se plonger (dans qqch.) comme dans un abîme. ► **se plonger**. «*les gros chagrins en quoi l'on aime à s'abîmer en plongeant sa face dans l'oreiller*» LŒNIS. — *Être abîmé dans ses réflexions*. ■ 2 Se détériorer, se gêner. *Cette poire s'abîme*.

**AB INTESSTAT** [abɛ̃testat] loc. adv. et loc. adj. — 1409 ◊ latin *ab intestato*, de *ab* «de» et *intestatus* «qui n'a pas testé» ■ DR. CIV. Sans testament. *Hériter ab intestat. Il est mort ab intestat*. — *Succession ab intestat. Défunt ab intestat* (► **héritier; succession**).

**ABIogÈNESE** [abjoʒenez] n. f. — 1892 ◊ adaptation de l'anglais *abiogenesis* (1870) ■ BIOL. Apparition de la vie à partir de la matière inanimée (cf. *Génération\** spontanée).

**ABIOTIQUE** [abjɔ̃tik] adj. — 1874 ◊ de 2<sup>o</sup>- et grec *biôtikos* «qui concerne la vie» ■ ÉCOL. Où la vie est absente, ou impossible. *Milieu abiotique*. — *Facteurs abiotiques* : facteurs physico-chimiques d'un écosystème qui ne dépendent pas des êtres vivants. ■ CONTR. Biotique.

**AB IRATO** [abirato] loc. adv. et loc. adj. — 1759 ◊ latin juridique (*testamentum ab irato* (*factum*)) «testament fait par qqn que la colère anime» ■ DR. CIV. Sous l'empire de la colère. «*Il semble que le testament politique du cardinal Albéroni ait été fait ab irato*» VOLTURE. — LOC. adj. *Acte, testament ab irato*.

**ABJECT, E** [abʒɛkt] adj. — avant 1460 ◊ latin *abjectus* ■ Digne du plus grand mépris, qui inspire une violente répulsion. ► **abominable, dégoûtant\***, **ignoble, infâme, méprisable, odieux, vil**. *Un être abject. Il a été abject. Des sentiments abjects. Son comportement est abject*. — adv. **ABJECTEMENT** [abʒɛktamɔ̃].

**ABJECTION** [abʒɛksjɔ̃] n. f. — 1372 ◊ latin *abjectio* ■ 1 Extrême degré d'abaissement, d'avilissement. ► **avilissement, indignité, infamie**. *Vivre dans l'abjection*. «*La complaisance célienne pour l'abjection humaine*» KUSTEVA. ■ 2 Comportement, discours abject ; situation abjecte. *Ce livre est une abjection, une chose abjecte*.

**ABJURATION** [abʒyʁasjɔ̃] n. f. — 1492 ◊ latin *abjuratio* ■ Action d'abjurer. ► **apostasie**. *L'abjuration d'Henri IV, de la religion protestante par Henri IV*.

**ABJURER** [abʒyʁe] v. tr. (1) — 1327 ◊ latin *abjurare* ■ RELIG. Abandonner solennellement (une opinion religieuse). ► **renier**. *Abjurer l'hérésie*. — ABSOLUT Renoncer solennellement à la

**LIBRIS** | We know books

religion qu'on professait. « Le 25 juillet 1593, Henri IV abjura en l'église Saint-Denis ». **BURNVILLE**.

**ABLASTINE** [ablastin] n. f. - 1970 ◊ de *blast(-)* et *-ine* ■ **BIOCHIM.** Anticorps empêchant la reproduction de certains parasites responsables d'infections (bactéries, trypanosomes...).

**ABLATER** [ablâte] v. tr. (1) - 1923 en géol., généralisé milieu *xx* ◊ repris à l'anglais *to ablate*, du moyen français *ablater* « enlever » ■ **GÉOL.** sc et **TECHN.** Produire l'ablation de... — **PRONOM.** *S'ablater* : subir une ablation.

**ABLATER, IVE** [ablatif, iv] n. m. et adj. - *xiv* ◊ « qui enlève » ■ **xiii** ◊ latin *ablatus*

■ **n. m.** **GRAMM.** Cas de la déclinaison latine, indiquant qu'un substantif sert de point de départ ou d'instrument à l'action. *Mettre un mot à l'ablatif. Ablatif absolu* : proposition participiale dont le sujet et le verbe sont à l'ablatif.

■ **adj.** (1970 ◊ repris à l'anglais *ablative*, de *to ablate*) Propre à l'ablation\*. *Chirurgie ablative*.

**ABLATION** [ablasjɔ̃] n. f. - *xiii* ◊ latin *ablatio* ■ **1** **CHIR.** Action d'enlever. > **amputation, excision, exérèse; -ectomie. Pratiquer l'ablation d'un rein.** ■ **2** (1885 ◊ probab. repris à l'anglais *ablation* [1860]) **GÉOL.** Perte de substance subie par un relief. *L'érosion est une ablation.* — Perte de glace subie par un glacier. ■ **3** (1964) **SC., TECHN.** Destruction progressive et superficielle d'un matériau par décomposition, fusion, érosion, sublimation, vaporisation. *Vitesse d'ablation. L'ablation de matériaux appropriés limite l'échauffement cinétique des cônes de fusées.*

**-ABLE** ■ Élément du latin *-abilis*, signifiant « qui peut être » (*recupérable, ministrable*) ou moins souvent « qui donne », « enclin à » (*secourable, pitoyable*).

**ABLÉGAT** [ablega] n. m. - 1752 ◊ latin *ablegatus* « envoyé » ■ **Vicaire** *xx* ◊ d'un légat. — Envoyé du pape.

**ABLERET** [abləre] n. m. - *ableré* *xiv* ◊ de *able* + *ablette* ■ **Filet** de pêche carré. > **carrelet.** — On dit aussi **ABLIER**.

**ABLETTE** [ablet] n. f. - 1525 ; *auvette* 1386 ◊ diminutif de *able*, de même sens, du latin *album* « blanchâtre » ■ **Petit poisson** comestible, à écailles argentées (*cyprinidés*), qui vit en troupe dans les eaux douces. *Utilisation des écailles de l'ablette dans la fabrication des fausses perles.*

**ABLUTION** [abljysjɔ̃] n. f. - *xiii* ◊ latin ecclésiastique *ablutio* ■ **1** **UTURG. ROM.** Action de verser sur les doigts du prêtre du vin et de l'eau après la communion. **PAR EXT. (AU PLUR.)** L'eau et le vin ainsi versés. *Les ablutions de la messe.* ■ **2** **RELIG.** Lavage du corps, d'une partie du corps comme purification religieuse. *Les ablutions des musulmans, des hindous.* ■ **3** Action de se laver. *Faire ses ablutions.* — **VIELL.** *Ablutions intimes.* > **toilette.**

**ABNÉGATION** [abnegasjɔ̃] n. f. - 1488 ; « abjuration » 1377 ◊ latin *abnegatio* « refus » ■ **Sacrifice** volontaire de soi-même, de son intérêt. > **désintéressement, dévouement, sacrifice.** *Un acte d'abnégation.* ■ **CONTR.** *Egoïsme.*

**ABO** [abeo] adj. - milieu *xx* ◊ de *A, B* et *O*, noms des groupes sanguins ■ **BIDL.** **Système ABO** : système d'incompatibilité des globules rouges conduisant à répartir les individus selon quatre groupes sanguins A, B, AB et O.

**ABOI** [abwa] n. m. - *xiv* ◊ de *aboyer* ■ **1** **VX** ou **LITTÉR.** Aboiement. « *Le soir était tout vibrant d'abois de chiens* » **MALHERBE.** ■ **2** **AU PLUR. (CHASSE)** Les abois, cris de la meute au moment où elle entoure la bête ; **PAR EXT.** situation de la bête ainsi entourée. « *Les pleurs de la biche aux abois* » **VIGNY.** ■ **LOC. PÉJ.** *Aux abois* : dans une situation matérielle désespérée. *Créanciers aux abois. Il est aux abois.*

**ABOIEMENT** [abwamɑ̃] n. m. - *aboiement* *xiii* ◊ de *aboyer* ■ **1** **Cri** du chien ; action d'aboyer (> **louah**). ■ **2** **PAR ANAL.** **Cri** rappelant celui du chien. « *Les aboiements des crieurs de journaux* » **MARTIN DU GARD.** ■ **3** **FIG. et PÉJ.** Paroles violentes. « *Aboiements patriotiques* » **GIDE.** « *Les aboiements de la critique* » **BURTON.**

**ABOITEAU** [abwato] n. m. - milieu *xviii* ◊ *aboteau* 1687 ◊ de l'ancien français *bot* « digue », du germanique *butt* « émoussé » → **1** **bot** ■ (Canada) **Digue** munie de vannes qui se ferment quand la mer monte et qui laissent s'écouler l'eau des marais. *Les aboiteaux d'Acadie.* — Terre littorale ainsi gagnée pour la culture.

**ABOLIR** [abolir] v. tr. (2) - 1417 « détruire » ◊ latin *abolere*, de *alere* « faire grandir » ■ **Réduire** à néant, supprimer. > **anéantir, détruire, supprimer.** ■ **1** Supprimer (un texte ayant force pres-

criptive, une coutume) par une action volontaire ou involontaire, soudaine ou progressive. *Abolir une loi* (> **abroger**), *un usage, une règle.* > **annuler, infirmer, invalider.** *Abolir une peine.* « *Si l'on veut abolir la peine de mort, en ce cas que messieurs les assésins commencent* » **A. KARR.** ■ **2** **Supprimer, détruire, faire disparaître.** « *Une mode est abolie par une plus nouvelle* » **LA BRUYÈRE.** *L'aviation abolit les distances.* > **effacer.** — (Canada) *Cette société va abolir cent postes.* > **supprimer.** — **p. p. adj.** *Usages abolis.* « *Aboli bibelot d'inanité sonore* » **MALLARMÉ.** ■ **CONTR.** *Établir, fonder.*

**ABOLITION** [abolsjɔ̃] n. f. - *abolicion* 1316 ◊ latin *abolitio* ■ **1** **DR.** Le fait d'abolir, de supprimer ; son résultat. *L'abolition d'une loi.* > **abrogation.** — *L'abolition des privilèges le 4 août 1789.* ■ **2** **COUR.** Suppression (d'une coutume, d'une situation). *L'abolition de l'esclavage, de la peine de mort.* — (Canada) *Abolition de poste.*

**ABOLITIONNISME** [abolsjɔ̃nism] n. m. - 1836 ◊ anglais *abolitionism* ■ **Attitude, doctrine** de ceux qui demandent, ont demandé l'abolition d'une loi, d'une coutume (l'abolition de l'esclavage, de la peine de mort).

**ABOLITIONNISTE** [abolsjɔ̃nist] adj. et n. - 1826 ◊ anglais *abolitionist* ■ **1** Partisan de l'abolitionnisme. ■ **2** Relatif à l'abolitionnisme. *Principes abolitionnistes.*

**ABOMINABLE** [abominabl] adj. - *xiv* ◊ latin *abominabilis* « à repousser comme mauvais présage ». ■ **1** **Qui inspire** de l'horreur. > **affreux, atroce, horrible, monstrueux. Crime abominable.** ■ **2** **PAR EXT. (XXI<sup>e</sup>)** Très mauvais. > **détestable, exécrable. Un temps abominable. Il est abominable dans ce rôle.**

**ABOMINABLEMENT** [abominablɑ̃mɑ̃] adv. - *xiv* ◊ de *abominable* ■ **D'une manière** abominable. > **affreusement, horriblement. Abominablement laid.**

**ABOMINATION** [abominasjɔ̃] n. f. - *xiv* ◊ latin ecclésiastique *abominatio* ■ **1** **LITTÉR.** Horreur inspirée par ce qui est impie. « *Cette ville profane est en abomination à notre saint prophète* » **MONTESQUIEU.** — **Avoir qqn, qqch. en abomination, en horreur. J'ai le mensonge en abomination.** ■ **2** **Acte, chose** abominable. *L'abomination qu'est la torture. Ce chantage est une abomination.* ■ **3** **LOC. (TRAD. DE LA BIBLE)** *L'abomination de la désolation, le plus grand sacrilège ; fig. le comble d'un mal*

**ABOMINER** [abomine] v. tr. (1) - *xiv* ◊ latin *abominari* ■ **LITTÉR.** Avoir en horreur. > **abhorrer, détester\***, **exécrer.**

**ABONDAMENT** [abɔ̃damɑ̃] adv. - 1190 *habondamment* ◊ de *abondant* ■ **D'une manière** abondante, en grande quantité. *Livre abondamment illustré. Saler abondamment.* > **beau coup. Servez-vous abondamment.** > **copieusement, largement** (cf. *A volonté ; FAM. à gogo*). ■ **CONTR.** *PEU.*

**ABONDANCE** [abɔ̃dɑ̃s] n. f. - 1119 ◊ latin *abundantia* « affluence », famille de *unda* « flot » ■ **1** **Grande quantité, quantité supérieure** aux besoins. > **pléthore, profusion, surabondance.** *L'abondance des légumes sur le marché.* **PROV.** *Abondance de biens ne nuit pas, se dit quand on accepte, par mesure de prévoyance, une chose dont on a déjà suffisamment.* *L'abondance des textes cités* (> **multiplié**), *de la documentation* (> **richesse**). — **loc. adv.** **EN ABONDANCE** : **abondamment.** > **foison** (à), **profusion** (à). **Il y a des fruits en abondance.** ■ **2** **ABSOL.** **Ressources** supérieures aux besoins. *Vivre dans l'abondance.* > **aisance, fortune, luxe, opulence, prospérité.** *Année d'abondance,* où les produits sont abondants. **CORNE D'ABONDANCE**, d'où s'échappent des fruits, des fleurs, emblème de l'abondance. — **ÉCON.** Situation économique où la quantité de biens et de services répondent aux besoins. *Société d'abondance. Doctrine de l'abondance* : théorie préconisant l'abandon du malthusianisme économique, et l'instauration d'une économie distributive, dans laquelle la production serait soutenue par le débouché. ■ **3** **Richesse** d'expression, d'élocution. *Parler avec abondance.* **loc. Parler d'abondance, avec aisance** et en improvisant. ■ **4** **LOC. (EXPR. TIÉE DE LA BIBLE)** **D'ABONDANCE DE CŒUR** : en s'épanchant avec confiance. ■ **CONTR.** *Absence, rareté. Disette, pénurie. Dénuement, indigence, pauvreté.*

**ABONDANCISTE** [abɔ̃dɑ̃sist] adj. et n. - v. 1945 ◊ de *abondance* ■ **ÉCON. POLIT.** Partisan des doctrines de l'abondance.

**ABONDANT, ANTE** [abɔ̃dɑ̃, ɑ̃t] adj. - 1120 ◊ latin *abundans* ■ **1** **Qui abonde, est en grande quantité. Récolte abondante. Abondante nourriture.** > **copieux, plantureux. Cheveux abondants.** > **épais, foisonnant, opulent. Larmes abondantes.** > **nombreux. Trop abondant.** > **excessif, pléthorique, surabondant.** ■ **MATH.** *Nombre abondant* : nombre entier naturel dont la somme des diviseurs excède son double. *12, 18, 20 sont des*

nombres abondants ■ 2 **UTÉR.** Qui possède (qqch.) en abondance. *Pays abondant en vin et en produits de toutes sortes.* > fertile, riche. ■ 3 **UTÉR.** Style abondant, où l'expression, le développement de l'idée sont aisés, riches. « *Fléveux, il se mit à écrire d'une plume abondante.* » **ANIM.** — (Écrivains, orateurs) Qui développe sa pensée avec aisance, facilité. « *Je me sens expansif, fluide, abondant et débordant dans les douleurs fictives.* » **FLAUBERT.** ■ **CONTR.** Rare ; maigre ; insuffisant. Pauvre.

**ABONDE** [abɔ̃d] n. f. — 1835 ◊ de *abonder* ■ RÉGION. (Lyonnais, Centre) Profit. loc. *Faire de l'abonde, faire du profit, être avantageux* (aliments).

**ABONDEMENT** [abɔ̃dɛmɑ̃] n. m. — xiv<sup>e</sup>, repris 1866 ◊ de *abonder* ■ ADMIN. Addition, augmentation (d'une somme d'argent). — **ABSOLT** Contribution au financement.

**ABONDER** [abɔ̃de] v. (1) — 1120 ◊ latin *abundare* « regorger », famille de *undo* « flot »

■ **v. intr.** ■ 1 Être en abondance, en grande quantité. *Les marchandises, les richesses abondent. Les fautes abondent dans ce texte.* > foisonner, fourmiller, pulluler. — **LOC. JURID.** *Ce qui abonde ne vicie pas* : un moyen de plus ne peut que rendre la cause meilleure. ■ 2 **ABONDER DE, EN :** (vx) avoir ou produire (qqch.) en abondance. *Pays qui abonde en vigne.* > regorger. — **MOD. ABONDER EN :** être plein de, rempli de, riche en. *Abonder en évènements. Le texte abonde en citations.* ■ 3 **ABSOLT** *Abonder dans le sens de qqn :* parler dans le même sens que lui, être tout à fait de son avis.

■ **v. tr. FIN.** Contribuer au financement de (qqch.). *Abonder un budget, un plan d'épargne salariale.*

**ABONNÉ, ÉE** [abɔ̃ne] adj. et n. — 1798 ◊ de *abonner* ■ Qui a pris un abonnement. *Lecteurs abonnés à un journal.* — **FIG.** *Un homme d'affaires abonné aux condamnations judiciaires.* > habitué. ♦ n. *Liste des abonnés du téléphone.* > annuaire. **LOC.** *Être, se mettre aux abonnés absents ; fig. refuser de répondre, de se manifester.* — *Les abonnés d'une chaîne de vidéos.*

**ABONNEMENT** [abɔ̃nemɑ̃] n. m. — 1275 ◊ de *abonner* ■ 1 Convention à prix limité global, entre un fournisseur et un client, pour la livraison régulière de produits ou l'usage habituel d'un service. *Prendre, souscrire (> souscription) un abonnement à un journal, au théâtre. Résilier un abonnement. Abonnement à l'électricité, au gaz, au téléphone, à Internet. Carte d'abonnement (pour les moyens de transport).* > forfait. *Abonnement de six mois. Abonnement à prix réduit.* — **MONTANT** d'un abonnement. *L'abonnement va augmenter.* ♦ *Abonnement à une chaîne de vidéos, à un compte sur un réseau social.* ■ 2 **INFORM.** Liaison établie entre un ordinateur et un site permettant à l'utilisateur d'être informé des modifications apportées au contenu de ce site et de télécharger les mises à jour. ■ 3 **FAM.** Habitude régulière, réitération [d'un évènement]. *Il a encore eu un accident, c'est un abonnement !*

**ABONNER** [abɔ̃ne] v. tr. (1) — xviii<sup>e</sup> ◊ « fixer une redevance régulière » 1306 ; « limiter » v. 1260 ◊ de *bonne*, ancienne forme de *borne* ■ 1 Prendre un abonnement pour (qqn). *Abonner un ami à un journal.* — **PRONOM.** *S'abonner à un journal, à une série de concerts, au câble, à une liste de diffusion.* > *S'abonner à une chaîne de vidéos sur Internet, à un compte sur un réseau social, choisir d'en recevoir automatiquement les publications.* > suivre. ■ 2 **FIG. ET FAM.** *Être abonné à :* être coutumier de, avoir pris l'habitude de. *Il a encore eu un accident ; il y est abonné !* ■ **CONTR.** Désabonner.

**ABONNIR** [abɔ̃nir] v. tr. (2) — xiii<sup>e</sup> ◊ de *1a-* et *1bon* ■ **RARE** Amendre, bonifier. *Abonner une terre, à améliorer. Les caves fraîches abonnissent le vin.* — **S'ABONNIR** v. pron. Devenir bon. *Le vin s'abonnit en vieillissant.* > se bonifier. — n. m. **ABONNISSEMENT**, 1653.

**ABORD** [abɔ̃r] n. m. — 1468 ◊ de *aborder*

■ **v. 1** vx Action d'aborder un rivage ; **PAR EXT.** d'arriver dans un lieu. > accés. ■ 2 **PAR EXT. AU PLUR.** *Les abords d'un lieu, ce qui y donne accès, l'entouré immédiatement.* > alentours, environ. *Ralentir aux abords d'une école. Les abords du volcan sont dangereux.* ■ 3 **CHIR.** *Voie d'abord :* cheminement anatomique donnant accès à un organe, au site opératoire. — *Abord veineux (> cathéter).* ■ 4 **LOC. ADV. MAR.** **EN ABORD :** le long du bord, à l'intérieur du pavois<sup>1</sup>. *Espat arrimé en abord.*

■ **v. 1** Action d'aborder qqn, de venir le trouver, de s'adresser à lui. — **VIELLU** « *Les abords furent silencieux, les compliments brefs.* » **MARIVAUX.** — **MOD.** (dans quelques expr.) *Être d'un abord facile.* > accessible, région. *parlable.* *Sous des abords assez froids, il est charmant, malgré une apparence, des*

abords... — **À L'ABORD** (LITTÉRA.) ; **DÈS L'ABORD** (LITTÉRA.) ; **AU PREMIER ABORD ; DE PRIME ABORD :** dès la première rencontre ; **PAR EXT.** à première vue, tout de suite. « *Monseigneur surprénait à l'abord par les grands traits pâles de son visage.* » **FRANCE.** *Au premier abord, le problème paraît insoluble.* > a priori. « *Cet homme, au premier abord un peu fermé.* » **GOUCOURT.** « *Elle avait deviné de prime abord qu'ils avaient en commun bien des rancunes.* » **GHEEN.** ■ 2 **LOC. ADV. D'ABORD.** **UTÉR.** Dès le premier contact. « *L'art suprême est celui qui ne se laisse pas d'abord reconnaître.* » **GIDE.** ◊ **COUR.** En premier lieu. — (Dans le temps) Au préalable. *Demandons-lui d'abord son avis, nous déciderons ensuite. Il faut d'abord que nous nous préparions. Tout d'abord : avant toute chose.* — (Dans une série ordonnée) En premier lieu. *D'abord les petits, ensuite les grands. Les femmes et les enfants d'abord.* — **Essentiellement.** *Chacun lutte d'abord pour survivre.* « *L'homme est né d'abord orgueilleux.* » **BERNANOS.** — (En tête de phrase ou en incise, pour renforcer une affirmation) *Moi, d'abord, je n'aime pas le café.* ■ **CONTR.** Après, ensuite.

**ABORDABLE** [abɔ̃rdabl] adj. — 1542 ◊ de *aborder* ■ 1 **RARE** Où l'on peut aborder. *Côte abordable.* ■ 2 (1611) **UTÉR.** Qu'on peut aborder en étant bien accueilli, d'un abord facile. > région. *parlable.* « *Il est d'une humeur ! il n'est pas abordable depuis quelques jours.* » **SCRINE.** ■ 3 (1803) **COUR.** Accessible, en parlant d'un prix (cf. *Bon marché*). *Manteau d'un prix abordable.* — *D'un prix raisonnable.* *En cette saison, les fraises ne sont pas abordables.* ■ **CONTR.** Inabordable, inaccessible. Cher.

**ABORDAGE** [abɔ̃rdaʒ] n. m. — 1634 ; sens général 1553 ◊ de *aborder*

■ 1 **MAR.** Action d'aborder (un navire). > **SPECIALTÉ** Manœuvre qui consiste à s'amarrer bord à bord avec un navire et à monter à son bord pour s'en rendre maître. *Aller, monter à l'abordage.* *À l'abordage !* (commandement). ■ 2 Collision de deux navires. ■ 3 (1983 ; de *aborder* II, 3<sup>e</sup>) (Algérie) Action d'aborder une femme, pour lier connaissance.

**ABORDER** [abɔ̃rde] v. (1) — fin xiii<sup>e</sup> ◊ de *a-* et *bord*

■ (de *a-* et *bord* « bordage ») **v. tr.** ■ 1 **MAR.** Mettre bord à bord (avec un navire) ; éperonner<sup>1</sup> (un navire). > **abordage.** — **PAR EXT.** > accoster. ■ 2 **HEURTER** accidentellement (un vaisseau).

■ (vx) ◊ de *a-* et *bord* « rivage ») ■ 1 **v. intr.** Arriver au rivage, sur le bord. *Aborder dans une île, au port.* ■ 2 **v. tr.** Attendre, toucher [le rivage]. *Aborder les rochers.* — **PAR EXT.** Arriver à (un lieu inconnu ou qui présente des difficultés). *Aborder une montagne par la face nord.* ■ 3 **FIG.** *Aborder qqn :* s'approcher de qqn, aller à qqn (qu'on ne connaît pas, ou avec qui l'on n'est pas familier) pour lui adresser la parole. > accoster. *Aborder qqn dans la rue. Aborder une femme (> région. abordage). Elle s'est fait aborder par un inconnu (> FAM. draguer).* **PRONOM.** « *Tout le monde s'abordait, s'interrogeait sans se connaître.* » **VOLTAIRE.** ■ 4 **FIG.** En venir à..., pour en parler, en débattre. > entamer. *Aborder un sujet. La question a été abordée mais pas approfondie.* > évoquer. — Arriver au bord de (une situation, un état dans lequel on veut entrer) ; commencer à s'occuper de (qqch.). *Aborder une épreuve avec courage.* « *On n'aborde pas la solitude sans provisions morales.* » **BALZAC.** *Aborder la musique moderne.* ■ 5 **COUR.** (en parlant d'une automobile, de son conducteur) S'engager dans (une partie de la voie où la conduite est délicate, dangereuse). *Aborder un virage. Aborder avec prudence un carrefour.* ■ **CONTR.** 1 Appareiller, 1 partir, Quitter.

**ABORIGÈNE** [abɔ̃ʁiʒen] n. et adj. — 1488 plur. « premiers habitants de l'Italie » ◊ latin *aborigenes* plur., p.-è. nom de peuple, altéré d'après *indigena* « indigène » ou *ab origine* « de l'origine » (var. *aborigenes*) ■ **Autochtone** dont les ancêtres sont considérés comme étant à l'origine du peuplement. > indigène, natif, naturel. *Une jeune aborigène. Les aborigènes d'Australie* (REM. Le mot tend à s'employer surtout dans ce contexte). — **adj.** *Population aborigène (posés à allogène). Plantes, animaux aborigènes, originaires du pays où ils vivent.*

**ABORTIF, IVE** [abɔ̃ʁtif, iv] adj. — 1752 ; xiv<sup>e</sup> ◊ « avorté » ◊ latin *abortivus* « qui fait avorter » ■ **DIDACT.** ■ 1 Qui fait avorter. *Remède abortif. La pluvie abortive.* — **SUBST.** *Un abortif.* ■ 2 Se dit d'une maladie, d'un symptôme qui cesse sans avoir accompli son évolution normale. *Fièvre abortive.* ♦ *Fœtus abortif, qui ne parvient pas au terme de son développement.*

**ABOUCHEMENT** [abuɔ̃ʁmɑ̃] n. m. — xvii<sup>e</sup> ◊ de *aboucher* ■ 1 **VX** ou **UTÉR.** Mise en rapport (de personnes), > entretient, entrevue. « *Des tentatives d'abouchement qui n'ont pas réussi.* » **GOUCOURT.** ■ 2 Application de l'ouverture (d'un conduit) à celle d'un autre afin qu'ils communiquent. > jonction. **ANAT.** *Abouchement de vaisseaux.* > anastomose.

**ABOUCHER** [abufje] v. tr. (1) — XIII<sup>e</sup> « tomber en avant (sur la bouche) » ♦ de à et *bouche* ■ 1 (XVII<sup>e</sup>) vx ou **UTÉR.** Mettre en rapport, provoquer une entrevue. « Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne » RACINE. PRONOM. S'aboucher avec qqn. ■ 2 Mettre l'ouverture de (un conduit) contre celle d'un autre afin qu'ils communiquent. — CHR. *Aboucher deux vaisseaux, > anastomoser.*

**ABOULER** [abulje] v. (1) — 1790 ♦ de à et *bouler* ■ ARG. ■ 1 v. intr. ou pron. vx *Abouler ou s'abouler* : arriver. ■ 2 v. tr. Donner. *Aboule le flic !*

**ABOULIE** [abulij] n. f. — 1883 ♦ grec *aboulia* «irréflexion», sens modifié d'après *boulesthai* «vouloir» ■ MÉD. Trouble mental caractérisé par une diminution ou une disparition de la volonté se traduisant par une inaptitude à choisir, à se décider, à passer à l'acte. > *apathe, dysboulie.*

**ABOULIQUE** [abulik] adj. et n. — 1837 n. ♦ de *aboulie* ■ Atteint d'aboulie. — n. « ces abouliques, ces frileux qui ne font que *vivoter* » E. BAYMACK-TAM.

**ABOUT** [abu] n. m. — 1213 ♦ de *aboutir* ■ TECHN. Extrémité d'une pièce de bois, de métal, préparée pour se joindre à une autre. — Pièce métallique que l'on fixe à une seringue pour y adapter l'aiguille. > *embout.* — Extrémité (d'un rail).

**ABOUTER** [abute] v. tr. (1) — 1247 ♦ de à et *bout* ■ TECHN. Mettre bout à bout, joindre par le bout (> *about*). — n. m. **ABOUTEMENT**, 1319.

**ABOUTI, IE** [abuti] adj. — 1891 ♦ de *aboutir* ■ Qui a été mené à bien. *Un prototype très abouti.* ■ CONTR. Inabouti.

**ABOUTIR** [abutir] v. (2) — 1319 ♦ de à et *bout* ■ 1 v. tr. ind. Arriver par un bout ; se terminer, tomber [dans]. « Un chemin de traverse qui aboutissait à un bouquet d'arbres » JAUOIX. Couloir qui aboutit dans une chambre, sur une terrasse. — FAM. (PERSONNES) Arriver finalement [dans un lieu, parfois imprévu]. *Après deux heures de marche, ils ont abouti dans un village.* > FAM. **ABOUTIR À...** ; *conduire à...*, en s'achevant dans. > *conduire, mener (à)*. *See protestations n'aboutissent, n'aboutissent rien.* L'enquête aboutit à cette conclusion. « Une idée fixe aboutit à la folie ou à l'héroïsme » HUGO. ♦ v. intr. Avoir finalement un résultat. > *réussir.* *Les recherches, les négociations, l'enquête sont sur le point d'aboutir. Votre requête ne peut aboutir.* ■ CONTR. Commencer, 1 partir (de). Échouer, rater.

**ABOUTISSANT** [abutisã] n. m. — XVI<sup>e</sup> ♦ p. prés. de *aboutir* ■ 1 Les tenants et les aboutissants (d'une affaire), tout ce qui s'y rapporte (ses causes, son origine, ses conséquences). *Il connaît les tenants et les aboutissants de ce scandale.* ■ 2 (1866) UTÉR. Ce à quoi quelque chose aboutit (FIG.). > *aboutissement, résultat.* « *Tout ce que nous sommes est l'aboutissant d'un travail séculaire* » RENAN.

**ABOUTISSEMENT** [abutismã] n. m. — 1611 ; « action de pousser qqn à faire qqch. » 1125 ♦ de *aboutir* ■ 1 Le fait d'aboutir (2<sup>e</sup>), d'avoir un résultat. *L'aboutissement d'un projet, de l'enquête.* ■ 2 Ce à quoi une chose aboutit. > *résultat ; issue, terme.* *L'heureux aboutissement de nos efforts.* « *Aucune action humaine n'a de source unique, elle est l'aboutissement de causes dissimulables et multiples* » JAUOIX.

**ABOVER** [abwaje] v. intr. (8) — *abaier* XII<sup>e</sup> ♦ latin populaire *abbau-diare, de boudari* ■ 1 Pousser son cri, en parlant du chien. > *glapir, hurler, japper.* PROV. *Chien qui aboie ne mord pas* : les personnes qui menacent et manifestent leur colère ne sont pas les plus dangereuses. *Les chiens aboient, la caravane passe.* ■ 2 PAR ANAL. Faire un bruit semblable à un aboiement. « *des canons continuait à aboyer sourdement* » MARTIN DU GARD. ■ 3 FIG. et UTÉR. Crier (contre qqn), invectiver. > *clabauder.* *Aboyer contre, après qqn.* ■ 4 TRANS. FIG. Emmettre, dire d'une voix furieuse. *L'adjudant aboie ses ordres.*

**ABOYER, EUSE** [abwajœr, øz] n. — *aboyeur* 1387 ; fém. 1843 ♦ de *aboyer* ■ 1 n. m. Chien qui aboie. — SPÉCIALT (CHASSE) Chien qui aboie sans attaquer le gibier. ■ 2 n. m. (XVII<sup>e</sup>) ANCIENNT Crieur à l'entrée d'une salle, qui annonce le spectacle. > *annonceur.* — Crieur qui annonce les invités dans une réception. — Camelot, bonimenteur. ■ 3 Personne qui aboie (FIG.) contre qqn.

**ABRACADABRANT, ANTE** [abrakadabrã, ãt] adj. — 1834 ♦ de *abracadabra* (1560), formule magique d'origine incertaine. *Abracadabra* viendrait de l'hébreu *arba darq ba lu* à l'envers, signifiant « quatre [Dieu] anéantit quatre [les quatre éléments] ». ■ Extraordinaire et incohérent. *Une histoire invraisemblable, abracad-*

*dabrante.* > *absurde, extravagant.* REM. Rimbaud emploie *abracadabrantésque.*

**ABRASER** [abrazje] v. tr. (1) — début XX<sup>e</sup> ; méd. 1864 ; « démolir » 1364 ♦ reformé d'après *abrasif, abrasion* ■ TECHN. User (une matière, un objet) par abrasion, par frottement. — PRONOM. *Pièce qui s'abrase.*

**ABRASIF, IVE** [abrazif, iv] n. m. et adj. — 1905 ♦ anglais *abrasive* (1853 n.), du latin *abradere* → *abrasion* ■ TECHN. Matière qui use, nettoie, polit par frottement. *L'émeri, les poudres à récurer sont des abrasifs.* — adj. *Poudre abrasive.*

**ABRASION** [abrazjõ] n. f. — 1611 ♦ latin *abrasio, de abradere* «enlever en grattant» ■ TECHN. Action d'user par frottement, grattement. *Surface d'abrasion des dents* (où les dents s'usent sur leurs antagonistes). ♦ GÉOL. Usure mécanique d'une roche par le frottement des eaux ou des glaces. *Une plateforme d'abrasion marine. L'abrasion glaciaire.* > *érosion.* ■ MÉD. Enlèvement par raclage superficiel de certains tissus.

**ABRÉACTION** [abreaksjõ] n. f. — 1913 ♦ adaptation de l'allemand *Abreagieren* (1895) ■ PSYCHAN. Brusque libération émotionnelle ; réaction d'extériorisation par laquelle un sujet se libère d'un refoulement affectif. > *déroulement.*

**ABRÉGÉ** [abreze] n. m. — 1305 ♦ de *abrégier* ■ 1 UTÉR. Représentation en petit. > *raccourci, réduction.* *Un abrégé de l'univers.* ■ 2 SPÉCIALT Discours ou écrit réduit aux points essentiels. > *résumé ; digest ; compendium, épitomé.* *L'abrégé d'une conférence, d'un livre.* — PAR EXT. Petit ouvrage présentant le résumé d'une connaissance, d'une technique. > *précis.* *Un abrégé de grammaire.* ■ 3 loc. adv., loc. adj. **EN ABRÉGÉ** : en raccourci, avec très peu de signes, de mots ; en résumé, en passant sur les détails. *Mot en abrégé.* > *abréviation.* *Écrire en abrégé* (cf. *Style télégraphique*). « *Voici, très en abrégé, un spécimen de ma polémique* » CHATEAUBRIAND. ■ CONTR. Amplification. Grand (en) ; détail (en).

**ABRÈGEMENT** [abrezmã] n. m. — 1304 ; « diminution de la valeur » 1283 ♦ de *abrégier* ■ Action d'abrégier. > *raccourcissement.* *L'abrégement d'un texte.* *L'abrégement du délai imparti.* *Abrégement d'un mot.* > *abréviation, siglaison, troncation.* — PHONÉT. Réduction de la durée d'émission d'un phonème. — On écrit aussi *abrégement.* ■ CONTR. Allongement.

**ABRÉGER** [abreze] v. tr. (3 et 6) — XII<sup>e</sup> ♦ bas latin *abbreviare, de brevis* «breve» ■ 1 Diminuer la durée de. *Abréger une visite, un repas.* > *écourter.* *Abréger les souffrances d'un malade.* *Abréger sa vie, ses jours* (par la fatigue, les excès, le souci). ■ 2 Diminuer la matière de (un discours, un récit, un écrit). *Abréger un texte, le récit d'une histoire.* > *écourter, raccourcir, résumer, tronquer.* ABSOLT « *La tâche de l'historien consiste essentiellement à abréger* » BAINVILLE. *Abrégéons ! au fait !* (> 1 *breve*). ■ 3 *Abréger un mot* : supprimer une partie des lettres (les moins essentielles et souvent les dernières). > *abrégement, abréviation.* — v. pron. pass. « *Madame s'abrége en « M<sup>me</sup>».* ■ CONTR. Allonger, développer.

**ABRÈVEMENT** [abrevmã] n. m. — *abrevement* XIII<sup>e</sup> ♦ de *abreuer* ■ Action d'abreuer (des bêtes).

**ABREUER** [abrevœ] v. tr. (1) — XIII<sup>e</sup> ; *abreuer* XII<sup>e</sup> ♦ latin populaire «*abbiberare, de bibere* «boire».

■ 1 Faire boire abondamment (un animal, et SPÉCIALT un cheval). *Abreuer un troupeau.* PRONOM. *Les chameaux s'abreuvent à l'oasis.* — FAM. (PERSONNES) *S'abreuer* : boire abondamment. ■ 2 FIG. *Abreuer qqn de qqch.*, lui en donner abondamment. *Abreuer qqn de compliments.* > *comblar, couvrir.* Plus cour. *Il l'a abreuvé d'injures.* > *accabler.* — Être abreuvé de qqch., nourri de ; PAR EXT. fatigué, saturé de.

■ TECHN. Imbibier abondamment (une matière). Mettre une première couche d'enduit, de peinture sur (une surface) pour en boucher les pores.

■ CONTR. Assouffer, priver.

**ABREUVOIR** [abrevvwar] n. m. — XIII<sup>e</sup> ♦ de *abreuer* ■ 1 Lieu, récipient aménagé pour faire boire les animaux. *Mener les bêtes à l'abreuvoir.* *Abreuvoir à poussins.* ■ 2 (Canada) Fontaine à eau.

**ABRÉVIATIF, IVE** [abrevjatif, iv] adj. — 1442 ♦ du latin *abbreviare* → *abrégier* ■ Qui sert à abrégier. *Signes abrégatifs.* *Point abrégé.*

**ABRÉVIATION** [abrevjasjõ] n. f. — v. 1450 ; « texte abrégé » 1375 ♦ bas latin *abbrevatio* ■ 1 v. Abrégement [de temps]. ■ 2 Retranchement de lettres dans un mot, de mots dans une phrase pour écrire plus vite ou prendre moins de place. *Abréviation*

de Mademoiselle en M<sup>lle</sup>, de kilomètre en km, de c'est-à-dire en c.-à-d. • Mot écrit en abrégé. L'abréviation se prononce toujours comme le mot entier. Liste des abréviations. ■ 3 PAR EXT. Expression, mot abrégé à l'oral. ► acronyme, aphérèse, apocope, sigle.

**ABRI** [abri] n. m. — fin xiii<sup>e</sup> ◊ de l'ancien français *abri* «mettre à couvert» → *abri*. ■ 1 Lieu où l'on peut mettre à couvert, protéger contre les intempéries ou un danger des personnes ou des choses. ► *asile, refuge*. *Chercher un abri sous un arbre*. *Un abri contre la pluie*. *Un abri contre les regards indiscrets*. *Mets le parasol dans l'abri de jardin*. ■ 2 Habitation rudimentaire, parfois provisoire. ► *baraquement, cabane, hutte, tente*. *Bidonville fait d'abris de fortune* (► *sans-abri*). ■ 3 Toit supporté par des montants ou construction rudimentaire destiné à protéger le voyageur (à la campagne, en montagne, aux arrêts de train, d'autobus). ► *gîte, refuge*; *abribus*. — *Abri contre le soleil*. ► *ombrière*. ■ 4 MILIT. Installation, au sol ou en sous-sol, destinée à protéger du feu ennemi. ► *bouayou, tranchée*; *cagna*. *Abri souterrain*. *Abris fortifiés*. ► *fortification*; *blockhaus, casemate, fortin*. — Lieu souterrain qui, dans une agglomération, est susceptible de protéger contre les bombardements. *Abri antiaérien*. *Abri antiatomique*, destiné à protéger contre les effets d'une arme atomique. *Tous aux abris!* ■ 5 *Abri météorologique* : enceinte protégeant les instruments. *Température relevée sous abri*. ■ 6 FIG. Ce qui préserve de l'adversité. ► *protection, refuge*. *Il cherche auprès d'elle un abri contre l'hostilité générale*. ■ 7 loc. adv. À L'ABRI : à couvert des intempéries, des dangers. *Se mettre à l'abri*. ► *s'abriter*; se *planquer*. *Les dossiers sont à l'abri* (cf. En lieu sûr<sup>1</sup>). ■ 8 loc. prép. À L'ABRI DE : à couvert contre (qqch.). *Se mettre à l'abri du vent, du soleil*. *Agir à l'abri des regards*. FIG. Être à l'abri du besoin : ne pas être dans le besoin, vivre dans l'aisance. *Il est à l'abri de tout soupçon* (cf. Au-dessus de). *Nul n'est à l'abri de ce genre d'erreur*, chacun peut en faire une semblable. ◊ Protégé par (qqch.). *Se mettre à l'abri du feuillage*. FIG. «À l'abri de ce badinage je dis des vérités» *VOUTAIRE*. ■ CONTR. Découvert (à).

**ABRIBUS** [abribys] n. m. — 1974 ◊ n. déposé. *de abri et bus* ■ Arrêt d'autobus équipé d'un abri pour les voyageurs et pouvant comporter une cabine téléphonique. ► RÉGION. *aubette*.

**ABRICOT** [abrikot] n. m. — 1545 ◊ de l'espagnol *albaricoque* ou du portugais *albricoque*, venant tous deux de l'arabe *al-barqū* «prune». L'arabe est calqué sur le grec *praekokhion* «fruit précoce», de même origine latine que le français *précoce*. ■ 1 Fruit de l'abricotier, à noyau, à chair et peau jaune orangé. *Abricots frais, secs*. *Confiture, compote, jus d'abricots*. *Liquier d'amandes d'abricots*. ► *amaretto*. — *Pêche* - *abricot*. ■ 2 Couleur jaune orangé très doux. *Un abricot tirant sur le rouge*. — ADJ. INV. *Des rubans abricot*. ◊ «hale d'été qui donnait à sa peau une merveilleuse carnation abricot» J.-PH. TOUSSAINT. ■ 3 FIG. FAM. *Abricot (fendu)* : sexe de la femme.

**ABRICOTÉ, ÉE** [abrikote] adj. — 1845 : n. m. «abricot confit» 1690 ◊ *de abricot* ■ Qui tient de l'abricot. *Pêche abricotée* (cf. *couc*. *Pêche* - *abricot*). — Aux abricots. *Gâteau abricoté*.

**ABRICOTIER** [abrikotje] n. m. — 1526 ◊ *de abricot* ■ Arbre fruitier (*rosacées*), à fleurs blanches paraissant avant les feuilles, qui produit l'abricot.

**ABRIER** [abrije] v. tr. (7) — milieu xviii<sup>e</sup> ◊ du latin *apricare* «chauffer au soleil». Ce mot était courant en français de France du xiii<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s. ■ RÉGION. (Ouest ; Canada, Louisiane) ■ 1 Recouvrir (qqn) d'une couverture. ■ 2 Recouvrir (qqch.) pour protéger. ■ 3 FIG. *Abrier un scandale*. ► *cacher, dissimuler*. ■ 4 v. pron. *S'abrier* : se couvrir, s'habiller chaudement.

**ABRI-SOUS-ROCHE** [abrisurəʃ] n. m. — 1868 ◊ *de abri, sous et roche* ■ GÉOL., PALÉONT. Cavité peu profonde au pied d'une paroi rocheuse en surplomb, ayant servi d'habitation préhistorique. *Des abris-sous-roche*.

**ABRITÉ, ÉE** [abrite] adj. — 1740 ◊ *de abriter* ■ Se dit d'un lieu qui est à l'abri du vent. *Une terrasse bien abritée*.

**ABRITER** [abrite] v. tr. (1) — hapax 1489, repris xviii<sup>e</sup> ◊ *de abri* ■ 1 Mettre à l'abri. *Abriter qqn sous son parapluie*. ■ 2 Protéger, en parlant d'un abri. *Un grand parasol qui abrite du soleil*. ► *garantir*. ■ 3 Recevoir (des occupants), en parlant d'une maison. ► *héberger, loger*. *Hôtel qui peut abriter deux cents personnes*. — Ce local abrite les services commerciaux, leur est affecté.

■ S'ABRITER v. pron. ■ 1 Se mettre à l'abri (des intempéries, du danger). *S'abriter du vent, de la pluie*. ► se *préséverer*, se *protéger*. — ABSOLUT *S'abriter sous un arbre, derrière un arbre*.

*Abritons-nous quelques instants*. ■ 2 FIG. *S'abriter derrière qqn* : faire assumer par une personne plus puissante une responsabilité, une initiative qu'elle a partagée. *S'abriter derrière la loi*, être couvert par elle.

■ CONTR. Découvrir, exposer.

**ABRIVENT** [abrivə] n. m. — 1771 ◊ *de abri et vent* ■ Paillason vertical pour protéger les cultures du vent. ► *brise-vent*. *Des abrivents*.

**ABROGATIF, IVE** [abrogatif, iv] adj. — 1845 ◊ *de abroger* ■ Qui a pour objet d'abroger. ► *abrogatoire*. *Loi abrogative*.

**ABROGATION** [abrogasjɔ̃] n. f. — avant 1356 ◊ latin *abrogatio* ■ Action d'abroger. ► *retrait*. *Abrogation d'un acte réglementaire*. *Abrogation tacite*. *Abrogation expresse*.

**ABROGATOIRE** [abrogatwar] adj. — 1853 ◊ *de abroger* ■ Abrogatif. *Mesures abrogatoires*.

**ABROGER** [abroʒe] v. tr. (3) — 1398 ◊ latin *abrogare* ■ Retirer la force obligatoire à (un acte législatif ou réglementaire). ► *casser, révoquer, supprimer*. *Abroger une loi, un règlement, une disposition*. — p. adj. *Décisions abrogées*. — adj. **ABROGEABLE**. ■ CONTR. Établir, instituer, promulguer.

**ABRUPT, E** [abrupt] adj. et n. m. — 1512 ◊ latin *abruptus*, de *rumper* «rompre» ■ 1 Dont la pente est quasi verticale (comme rompue). ► *accore, escarpé, s'pic* (à). *Versant abrupt d'une montagne*. *Sentier abrupt*. ► *raide*. — n. m. *Un abrupt* : une paroi abrupte, verticale. ► à *pic, escarpement*. ■ 2 FIG. Se dit d'une personne trop directe, qui ne prend pas de ménagements. *Un homme abrupt et revêché*. ◊ Qui est exprimé sans précaution, sans transition. ► *brutal*. *Une conclusion abrupte*. ■ CONTR. Doux. Affable, courtois.

**ABRUPTEMENT** [abruptəmɑ̃] adv. — 1327 ◊ *de abrupt* ■ D'une manière abrupte (2), directe, brutale, inopinée. ► *ex abrupto*. *La question lui fut posée abruptement*.

**ABRUTI, IE** [abryti] adj. et n. — 1845 ◊ *de abrutir* ■ 1 Dont les facultés intellectuelles sont temporairement amoindries par (un agent extérieur, la fatigue, etc.). *Être abrité de soleil, de fatigue*. ► RÉGION. *ensuqué* (cf. Dans les vapes). *Cessez ce bruit, je suis abruti!* ■ 2 FAM. Sans intelligence. *Ce type est complètement abruti*. ► *demeuré, idiot, stupide*. *Un air abruti*. ► *ahuri, hébété*. — n. Personne stupide (surtout employé en injure). *Espèce d'abruti!* ► *crétin*. ■ CONTR. Dispos. Éveillé, intelligent.

**ABRUTIR** [abrytir] v. tr. (2) — 1541 ◊ *de à et brute* ■ 1 VX ou UTÉR. Rendre semblable à la brute, dégrader l'être pensant. «*La débauche avait abruti son esprit*» ROUSSEAU. ► *altérer, dégrader*. ■ 2 Rendre stupide. ► *abêtir, crétiniser*. *Une propagande qui abrutit les masses*. ■ 3 Faire perdre à (qqn) la vivacité d'esprit. *Abrutir un enfant de travail*. ► *surmercer*. *Un vacarme nous abrutit*. ► *assourdir, étourdir*. — PRONOM. *S'abrutir de travail*. ■ CONTR. Élever, éveiller.

**ABRUTISSANT, ANTE** [abrytisɑ̃, ɑ̃t] adj. — fin xviii<sup>e</sup> ◊ *de abrutir* ■ 1 VX Qui abrutit (1), dégrade l'être pensant. ► *dégradant*. «*Les plaisirs abrutissants de la table*» MASSILLON. ■ 2 MOD. Qui abrutit (3). *Un vacarme, un travail abrutissant*. ► *fatigant*.

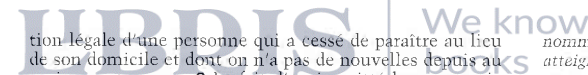
**ABRUTISSEMENT** [abrytismɑ̃] n. m. — 1586 ◊ *de abrutir* ■ 1 VX État d'une personne qui vit comme une brute, une bête. ■ 2 MOD. Action d'abrutir, de rendre stupide. «*La presse est une école d'abrutissement*» FLAUBERT. ► *abêtissement, crétinisation*. ■ CONTR. Civilisation, évolution. Éducation, élévation.

**A. B. S.** [absɛs] n. m. — 1982 ◊ sigle anglais *Anti-lock Brake* (ou *Braking System*) ■ *Système A. B. S.* : système antiblocage des roues d'un véhicule assurant un freinage optimal sans dérapage.

**ABSCISSE** [apsis] n. f. — 1732 ◊ latin *abscissa* (*linea*) «(ligne) coupée» ■ MATH. Coordonnée<sup>2</sup> horizontale qui permet de déterminer, avec la coordonnée verticale (► *ordonnée*), la position d'un point dans un plan. *Porter une grandeur en abscisse*. *Abscisse d'un point sur un axe, d'un espace affine*. *Abscisse curviligne*.

**ABSCONS, ONSE** [apskɔ̃, ɔ̃s] adj. — 1509 ◊ latin *absconsus* «caché», famille de *condere* «enir» ■ DICTAC. Difficile à comprendre. ► *abstrus*. *Un langage abscons*. «*Un article où je suis pris à partie comme exemple de ces écrivains "abscons" dont la France ne veut "à aucun prix"*» GIDE. ■ CONTR. Clair, facile.

**ABSENCE** [apsɑ̃s] n. f. — fin xviii<sup>e</sup> ◊ latin *absentia* ■ 1 Le fait de n'être pas dans un lieu où l'on pourrait, où l'on devrait être. *On a remarqué l'absence de Monsieur X dans, (à) cette réunion*. *Nous avons regretté votre absence*. *Loc. Briller par son absence*. *se dit ironiquement d'une absence remarquée*. ◊ DR. Situa-



tion légale d'une personne qui a cessé de paraître au lieu de son domicile et dont on n'a pas de nouvelles depuis au moins quatre ans. ■ 2 Le fait d'avoir quitté la compagnie de qqn. ► **éloignement, séparation.** *L'absence d'une personne aimée.* « Et l'absence de ce qu'on aime a toujours trop duré » **MOLÈRE.** — **ABSOLT** « L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes » **LA ROCHEFOUCAULT.** ■ 3 Le fait de s'absenter, de partir ; le temps que dure cette situation. *Ils ont fini le plat pendant votre absence.* • **EN L'ABSENCE DE :** lorsque [qqn] est absent. *Il est plus expansif en l'absence de ses parents.* A défaut de [qqn] qui est absent). *En l'absence du directeur, voyez son adjoint.* ■ 4 Le fait de manquer à une séance, un cours. ► **absentéisme.** *Les absences de cet élève sont trop nombreuses.* ■ 5 Le fait pour une chose de ne pas se trouver (là où on s'attend à la trouver). ► **znanque.** *L'absence de feuilles aux arbres, de rideaux aux fenêtres.* ■ 6 Le fait de ne pas exister. ► **défaut, znanque ;** et aussi **2<sup>a</sup>, ana-, dé-, lin- ; non, sans.** *L'absence de père dans sa vie. Absence de loi* [cf. Vide juridique\*]. « Le protestant ne voyait dans le mal que l'absence du bien » **GIDE.** ■ 7 Une absence : défaillance de mémoire ou moment de distraction. *Avoir une absence, des absences.* Il « était sujet à des vertiges, des absences, des pertes de mémoire, séquelles de ses blessures » **M. DUCLOS.** ■ 8 **MÉD.** Absence (épileptique) : arrêt soudain, de courte durée, de la conscience, sans défaillance des fonctions végétatives, caractéristique de la forme mineure de l'épilepsie. ■ **CONTR.** Présence.

**ABSENT, ENTE** [apsɔ̃, ɑ̃] adj. et n. — *ausent* XIII<sup>e</sup> ♦ latin *absens, absentis*. ■ 1 Qui n'est pas (dans le lieu où il pourrait, devrait être), qui est éloigné (de ce lieu). *Il est absent de son bureau, de Paris. Elle a été absente deux mois, pendant deux mois.* • (Avec un nom d'action) Absent à (emploi critiqué), de vx). *Elle était absente à la réunion, au procès.* « Il convenait que je fusse absent de votre mariage » **HUGO.** ■ 2 vx Qui est séparé (de qqn). « Quel chagrin lorsqu'il est absent de la personne aimée » **FLAUBERT.** ■ 3 **ABSOLT** Qui n'est pas là où on s'attendait à le trouver (lieu ou compagnie). *Élève absent. Être porté absent.* ► **manquer.** *Être, se mettre aux abonnés\* absents.* — **DR.** Qui est dans la situation juridique de l'absence\*. • n. *Dire du mal des absents, des absentes.* **PROV.** *Les absents ont toujours tort* (car ils ne sont pas là pour se défendre). ■ 4 (CHOSSES) Être absent quelque part, dans un endroit, être absent de qqch. ► **manquer.** *La gaieté est absente de cette maison. La ponctuation est totalement absente de ce texte.* ■ 5 **FIG.** Qui ne porte pas attention à ce qui l'entoure, qui n'est pas à ce qu'il devrait faire. ► **distrait, inattentif.** *Un air absent,* ► **rêveur.** ■ **CONTR.** 1 Présent ; attentif.

**ABSENTÉISME** [apsɔ̃tɛism] n. m. — *absentisme* 1828 ♦ anglais *absenteeism, de absentee* «absent» ■ 1 vx ou **DICAT.** Habitude prise par les propriétaires fonciers de résider hors de leurs terres. ■ 2 (1846) Comportement d'une personne qui manque à son obligation de présence, qui est souvent absente. *Taux d'absentéisme. Absentéisme abusif. Absentéisme scolaire.* ■ **CONTR.** Présentéisme.

**ABSENTÉISTE** [apsɔ̃tɛist] adj. et n. — 1853 ♦ de *absentéisme* ■ 1 Qui est partisan de l'absentéisme (19). ■ 2 (1866) Qui pratique l'absentéisme (2). — n. Personne qui est souvent absente, qui manque d'assiduité (dans un travail, une obligation). ► **absentéisme.**

**ABSENTER (S')** [apsɔ̃tɛ] v. pron. (1) — 1332 : emplois trans. jusqu'au XVIII<sup>e</sup> ♦ bas latin *absentare*. ■ S'éloigner momentanément (du lieu où l'on doit être, où les autres pensent vous trouver). *S'absenter de son domicile, de son poste.* ► **quitter. — **ABSOLT** Demander la permission de s'absenter. *Il s'est absenté quelques instants.* ► **s'éclipser, 1 sortir.** ■ **CONTR.** Demeurer.**

**ABSIDE** [apsid] n. f. — 1562 ♦ bas latin *apsida*, du grec *hapis* «voûte» ■ Partie arrondie en hémicycle de certaines églises, derrière le chœur (► **chevet**). ■ **HOM.** *Apside.*

**ABSIDIAL, IALE, IAUX** [apsidjal, jo] adj. — 1908 ♦ de *apside* ■ De l'abside. *Chapelle absidiale.* « Ce fond semi-circulaire, cette conque absidiale, avec ses chapelles nimbant le chœur » **HUYSMANS.** — On dit aussi **ABSIDAL, ALE, AUX.**

**ABSIDIOLE** [apsidjo] n. f. — 1866 ♦ diminutif de *apside* ■ Petite chapelle en demi-cercle d'une abside.

**ABSINTHE** [apsɛ̃t] n. f. — *absinthe* 1190 ♦ latin *absinthium*, du grec *apsinthion* ■ 1 Espèce d'armoise, plante (composées) amère et aromatique. *Absinthe des Alpes.* ► **génépi.** ■ 2 Spiritueux de couleur verte, obtenu par distillation de cette plante. *L'absinthe, très en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, était sur-*

nommée la fée verte. « Le retour en force de l'absinthe, qui atteignait des titrages d'alcool ahurissants » **HOULLEBERG.**

**ABSINTHISME** [apsɛ̃tism] n. m. — 1872 ♦ de *absinthe* ■ Intoxication par l'absinthe.

**ABSOLU, UE** [apsɔly] adj. et n. m. — *asolue* 1080 ♦ latin *absolutus*. ■ **ADJ.** ■ 1 Qui ne comporte aucune restriction ni réserve. ► **achevé, intégral, total.** *Une confiance absolue dans l'avenir,* ► **aveugle.** *C'est une nécessité, une impossibilité absolue.* *Silence absolu.* « Il se trouve dans le noir [...] rien ne permet de s'orienter, aucune lueur. C'est la nuit absolue » **ROBBI-GRIFFER.** ■ **SPECIAL** Pouvoir absolu. ► **despotique, dictatorial, totalitaire, tyrannique.** **PAR EXT.** *Monarchie absolue, roi absolu, qui a le pouvoir absolu (opposé à constitutionnel).* • **Alcool absolu, pur.** ■ 2 Parfait ; aussi parfait qu'on peut l'imaginer. ► **idéal.** *La quête de l'amour absolu.* ■ 3 Qui ne fait aucune concession, ne supporte ni la critique ni la contradiction. *Un esprit absolu.* ► **autoritaire, despotique, entier, intransigeant.** « Les natures absolues ont besoin de ces partis tranchés » **RENAULT.** « À votre âge on a des jugements absolus » **BIRKMANOS.** **Ton absolu.** ► **cassant, tranchant.** ■ 4 (Opposé à relatif) Qui est tel en lui-même, considéré en lui-même et non par rapport à autre chose. ► **soi (en soi), Majorité\* absolue.** • **MILIT.** *L'arme absolue,* contre laquelle aucune défense n'est possible. • Identique pour tous les observateurs, quel que soit leur système de référence (ou référentiel)\*. ► **invariant.** *Température absolue, comptée à partir du zéro\* absolu.* • **MATH.** *Valeur\* absolue.* • **GRAMM.** *Ablatif\*, génitif\* absolu.* Emploi absolu d'un verbe transitif, sans complément d'objet.

■ **n. m.** ■ 1 **PHILOS.** Ce qui existe indépendamment de toute condition ou de tout rapport avec autre chose. « L'absolu, s'il existe, n'est pas du ressort de nos connaissances » **BUFFON.** « Tant que l'absolu s'incarna dans le siècle, nous pouvions nous battre heureux » **R. DEBRAY.** ■ 2 **LOC. DANS L'ABSOLU :** sans comparer, sans tenir compte des conditions, des circonstances. *On ne peut juger de cela dans l'absolu.* ■ 3 **ALCHIM.** La matière unique d'où dériveraient tous les corps. « *La Recherche de l'absolu* », roman de Balzac. ■ 4 Extrait préparé à partir des essences concrètes\*, par dissolution dans l'alcool et séparation des cires insolubles. *Absolu de rose, de jasmin, utilisé en parfumerie.* ■ **CONTR.** Limité, partiel. Imparfait. Conciliant, libéral. Relatif. — Contingent.

**ABSOLUTITÉ** [apsɔlytite] n. f. — 1866 ♦ de *absolu* ■ **DICAT.** Qualité de ce qui est absolu.

**ABSOLUMENT** [apsɔlymɑ̃] adv. — 1225 ♦ de *absolu* ■ 1 D'une manière absolue, qui ne souffre aucune réserve. *Il refuse absolument votre offre ; d'obéir. Il veut absolument vous voir* [cf. A tout prix\*]. *Il faut absolument le prévenir.* ■ 2 (Avec un adj.) Tout à fait. ► 1 complètement, entièrement, foncièrement, totalement. *C'est absolument faux. Il n'a absolument rien à dire.* « Nous avons beau faire, nous ne pouvons pas être absolument naturels » **LARBAUD.** — (Pour acquiescer) *C'est mieux ainsi.* — **Absolument.** ► **oui.** ■ 3 **GRAMM.** Verbe, nom employé absolument, sans l'expansion attendue.

**ABSOLUTION** [apsɔlysjɔ̃] n. f. — XIII<sup>e</sup> ♦ latin *absolutio* ■ Action d'absoudre. ■ 1 Effacement d'une faute par le pardon. • **LITURG. CATHOL.** Rémission des péchés accordée par le prêtre après la confession. *Donner l'absolution à un pécheur.* ► **absoudre.** ■ 2 **DR.** Jugement qui, tout en déclarant coupable un prévenu, le renvoie de l'accusation, sa faute ne donnant lieu à l'application d'aucune sanction. *Prononcer l'absolution de l'accusé. L'absolution n'est pas un acquittement.* ■ **CONTR.** Condamnation.

**ABSOLUTISME** [apsɔlytism] n. m. — 1796 ♦ de *absolu* ■ Système de gouvernement où le pouvoir du souverain est absolu, n'est soumis à aucun contrôle. ► **autocratie, césarisme, despotisme, dictature, tyrannie.**

**ABSOLUTISTE** [apsɔlytist] adj. et n. — 1823 ♦ d'après *absolutisme* ■ Favorable à l'absolutisme. *Théorie absolutiste.* • Partisan de l'absolutisme. — n. Les absolutistes.

**ABSOLUTOIRE** [apsɔlytwaʁ] adj. — 1321 ♦ latin *absolutorius* ■ **RELIG.** **DR.** Qui absout. *Sentence absolutoire.*

**ABSORBABLE** [apsɔʁbabl] adj. — 1834 ♦ de *absorbere* ■ Qui peut être absorbé. *Médicament absorbable sans eau.*

**ABSORBANCE** [apsɔʁbɑ̃s] n. f. — v. 1970 ♦ de *absorbant* ■ **OPT.** Grandeur mesurant la diminution d'intensité d'un rayonnement après un parcours dans un milieu absorbant (► **absorption**).

**ABSORBANT, ANTE** [apsɔrbɑ̃, ɑ̃] adj. - 1740 ◊ de *absorbere*  
 ■ 1 Qui absorbe les fluides, les particules, le rayonnement.  
*Les Poils<sup>®</sup> absorbants des racines.* — *La gaze, tissu absorbant employé en pansements.* > hydrophile. Papier absorbant.  
 > essuie-tout ; sopalin. Couches-culottes absorbantes. ■ 2 Pour-  
 voir absorbant. d'absorber les fluides, les particules, le  
 rayonnement (infrarouge, ultraviolet). ■ 3 FIG. Qui s'empare  
 de l'esprit et l'occupe tout entier. *Un travail absorbant.*  
 ■ CONTR. Hydrofuge, imperméable.

**ABSORBER** [apsɔʁbe] v. tr. (1) - *absorbere* «engloutir» milieu X<sup>e</sup> ◊  
 latin *absorbere*

■ 1 Laisser pénétrer et retenir (un fluide, des particules,  
 un rayonnement) dans sa substance. *Le sable absorbe l'eau.*  
 > s'imbiber, s'imprégner. *Le buvard absorbe l'encre.* > 1 boire. *La*  
*couleur noire absorbe la lumière.* — (ÊTRES VIVANTS) Faire pénétrer  
 en soi pour assimiler. *Les racines absorbent les éléments*  
*nutritifs de la terre.* > pomper. ■ 2 Boire, manger. *Il n'a rien*  
*absorbé depuis hier.* > prendre. *Absorber un médicament.*  
 > ingurgiter. ■ 3 FIG. Faire disparaître par incorporation. *Entre-*  
*prise qui en absorbe une autre.* > racheter ; fusionner (avec).  
 phagocyter. ABSOUT «L'Église a deux manières de réagir en pré-  
*sence de l'hérésie : repousser, absorber» GINE.* > annexer, assi-  
 miler, résorber. — Faire disparaître en utilisant. *Cet achat a*  
*absorbé toutes mes économies.* > dévorer, engloutir.  
 ■ 4 Occuper tout entier, > accaparer. *Ce travail l'absorbe*  
*beaucoup.*

■ 5 **S'ABSORBER** v. pron. ■ 1 Disparaître, se fondre, se perdre  
 dans. «Ce tapage s'absorbait dans le bruissement de la  
*vapeur» FLAUBERT.* ■ 2 Occuper son esprit tout entier [à qqch.].  
*S'absorber dans son travail.* — Être absorbé dans sa lecture, ses  
 pensées. > plonger. *Elle a l'air absorbé, elle est tout absorbée.*  
 > méditatif, préoccupé.  
 ■ CONTR. Dégorgé, rejeté.

**ABSORBEUR** [apsɔʁbœʁ] n. m. - 1929 ◊ de *absorbere* ■ Appareil  
 qui absorbe. ■ 1 Élément d'une installation frigorifique à  
 absorption. > saturateur. ■ 2 Appareil de raffinage utilisé  
 pour l'absorption des gaz (industrie du pétrole).

**ABSORPTION** [apsɔʁpsjɔ̃] n. f. - 1586 ◊ latin *absorptio* ■ 1 Action  
 d'absorber. *L'absorption de l'eau par les terrains perméables ;*  
*absorption de la crème par la peau.* — PHYSIOL. *Absorption digestive :*  
*passage des produits de la digestion dans le sang et la lymphe,*  
*au niveau des villosités intestinales.* — PHYS. Diminution  
 d'intensité d'un rayonnement après la traversée d'un  
 milieu absorbant. > diffusion. — TECHN. *Réfrigération par*  
*absorption (du fluide générateur de froid par une autre sub-*  
*stance).* ■ 2 Action de boire, de manger, d'avaler, de respirer  
 (qqch., SPÉCIAL qqch. d'inhabituel ou de nuisible). *Suicide par*  
*absorption d'un poison.* > ingestion. *Absorption de gaz toxiques.*  
 ■ 3 FIG. Action de faire disparaître, en s'annexant (qqch.).  
*Absorption de l'individu dans le groupe.* FIN. Transmission du  
 patrimoine d'une société, d'une entreprise à une autre  
 société. > fusion, rachat ; concentration. *L'absorption d'une*  
*entreprise par une multinationale.* ■ 4 RARE État d'une per-  
 sonne absorbée. «*L'absorption fixe du fou*» BARBEY. ■ CONTR.  
 Élimination, zéjeit.

**ABSORPTIVITÉ** [apsɔʁptivite] n. f. - 1834 ◊ de *absorptif* «absor-  
 bant» (1832), d'après le latin *absorptio* ■ PHYS., CHIM. Pouvoir  
 d'absorption d'une substance, d'un corps.

**ABSOUDRE** [apsudʁ] v. tr. (51) - *absols* X<sup>e</sup> ◊ latin ecclésiastique  
*absolvere* ■ 1 LITURG. CATHOL. Remettre les péchés de (qqn),  
 donner l'absolution à (qqn). *Absoudre un pécheur.* ■ 2 Par-  
 donner à (qqn), excuser. > disculper. *Il l'a absous /absout/, il*  
*l'a absoute.* ABSOLT «*Pendant que la bouche accuse, le cœur*  
*absout*» MUSSET. ■ 3 DR. Renvoyer de l'accusation (un coupable  
 dont la faute n'est pas punie par la loi). ■ CONTR. Condamner.

**ABSOUTE** [apsut] n. f. - 1596 ◊ de *absoudre* ■ LITURG. CATHOL.  
 ■ 1 Prières prononcées autour du cerceuil, après l'office des  
 morts. *Dire, célébrer, donner l'absoute.* ■ 2 Absolution  
 publique, le jeudi saint.

**ABSTÈME** [apstɛm] adj. et n. - 1596 ◊ latin *abstemius* ■ 1 DR. CAN.  
 Qui, par répugnance naturelle, ne peut communier au vin.  
 ■ 2 DIDACT. Qui s'abstient de boire de l'alcool. > abstinent,  
 sobre. n. Les abstèmes musulmans, hindous.

**ABSTENIR** (S<sup>1</sup>) [apstɛnir] v. pron. (22) - *absteneri* XIV<sup>e</sup> ; *asteneri* 1050  
 ◊ latin *abstinere* «tenir éloigné», refait d'après *tenir* ■ 1 S'abstenir de  
 faire : ne pas faire, volontairement. > s'empêcher, éviter, se  
 garder, s'interdire. *Il s'est abstenu de répondre.* > se refuser.  
*S'abstenir de manger (s'abstinence).* *On ne peut s'abstenir de*  
*juger.* > se dispenser. *Nous nous en sommes abstenus.* ■ 2 ABSOLT

*S'abstenir : ne pas agir, ne rien faire.* «*Il est vain d'agir ou de*  
*s'abstenir*» FRANCE. PROV. *Dans le doute abstiens-toi.* ■ SPÉCIAL Ne  
 pas voter. *De nombreux électeurs se sont abstenus* (> absten-  
 tion). ■ 3 S'abstenir d'une chose, s'en passer volontairement  
 ou s'abstenir de la faire. *Elle s'abstient totalement d'alcool.*  
 > se priver, renoncer (à). *Le ministre s'abstient de tout commen-*  
*taire.* ■ CONTR. Intervenir, prendre (part).

**ABSTENTION** [apstɔ̃sjɔ̃] n. f. - v. 1840 ; *astension* «abstinence» 1160  
 ◊ latin *abstentio* «action de retenir» ■ Action de s'abstenir de  
 faire qqch. *L'abstention de qqn dans une affaire, en matière*  
*de...* «*L'abstention de l'État en tout ce qui n'est pas intérêt*  
*social immédiat*» RENAN. ■ neutralité, non-intervention. — SPÉCIAL  
 Le fait de ne pas se prononcer, de ne pas voter. > absten-  
 tionnisme. PAR EXT. Absence de vote d'un électeur. *Il y a eu*  
*quarante pour cent d'abstentions aux élections cantonales.*  
*La motion a été adoptée par vingt voix et deux abstentions.*  
 ■ CONTR. 1 Action, intervention.

**ABSTENTIONNISME** [apstɔ̃sjɔ̃nism] n. m. - 1870 ◊ de *abstention*  
 ■ Attitude des personnes qui refusent de voter, ou ne  
 votent pas. *Lutte de l'État contre l'abstentionnisme.*

**ABSTENTIONNISTE** [apstɔ̃sjɔ̃nist] n. - 1853 ◊ de *abstention*  
 ■ Partisan de l'abstention dans un vote ; personne qui ne  
 vote pas. *Un grand nombre d'abstentionnistes.* — adj. *Électeur*  
*abstentionniste.* ■ CONTR. Votant.

**ABSTINENCE** [apstɛnɔ̃s] n. f. - *abstinence* 1050 ◊ latin *abstinentio*  
 ■ 1 Privation volontaire de certains aliments (par ex.,  
 viande) ou boissons (alcool), pour une raison religieuse ou  
 médicale. *Faire abstinence le vendredi.* > maigre. ■ 2 UMIÈR.  
 > sobriété (1<sup>re</sup>), tempérance. *Vivre dans l'abstinence de tous les*  
*plaisirs.* ■ 3 EUPHÉM. Contenance. > chasteté.

**ABSTINENT, ENTE** [apstɛnɛ̃, ɛ̃] adj. - 1170 ◊ latin *abstinens*  
 ■ 1 Qui observe les abstinences de sa religion. ■ 2 Qui boit  
 et mange avec modération. — Qui s'abstient volontairement  
 d'alcool. > abstème. ■ 3 EUPHÉM. Continent. > chaste.

**ABSTRACT** [apstrækt] n. m. - 1939 ◊ mot anglais ■ ANGLIC. Résumé  
 d'un texte scientifique ou technique. *Les abstracts d'un*  
*congrès.* — Recomm. offic. *résumé.*

**ABSTRACTEUR, TRICE** [apstrækteʁ, tris] n. - 1532 ◊ bas latin  
*abstractor* «qui sépare» ■ 1 n. m. ANCIENNT **ABSTRACTEUR DE QUIN-**  
**TESSENCE :** alchimiste qui extrayait la partie la plus subtile d'un  
 corps. ■ 2 FIG. Personne qui subtilise à l'excès. «*Les*  
*philosophes eux-mêmes, les abstracteurs de quintessence*»  
 MICHELET.

**ABSTRACTIF, IVE** [apstraktif, iv] adj. - 1747 ; «abstrait» 1510 ◊  
 latin *abstractivus* ■ Qui abstrait, sert à former des idées ab-  
 straites. «*Il n'avait sûrement pas assez de culture historique,*  
*ou de subtilité intellectuelle, ou de finesse abstraactive*» ABBELIO.

**ABSTRACTION** [apstraksjɔ̃] n. f. - 1361 «séparation, isolement» ◊  
 bas latin *abstractio* ■ 1 vx Action de séparer, d'isoler. — MOD.  
**FAIRE ABSTRACTION DE :** écarter par la pensée, ne pas tenir  
 compte de. > écarter, négliger. «*Le principe essentiel de la*  
*science, c'est de faire abstraction du surnaturel*» RENAN. *Ab-*  
*straction faite de son âge, compte non tenu de.* ■ 2 PHILOS. Fait  
 de considérer à part un élément (qualité ou relation) d'une  
 représentation ou d'une notion, en portant spécialement  
 l'attention sur lui et en négligeant les autres. *L'homme est*  
*capable d'abstraction et de généralisation. Pouvoir, faculté*  
*d'abstraction.* ◊ Une, des abstractions. Résultat de cette opé-  
 ration, qualité ou relation isolée par l'esprit. > aussi notion.  
*La couleur, la forme sont des abstractions.* ■ 3 COUR. Une, des  
 abstractions. Idée abstraite (opposé à représentation concrète,  
 à réalité vécue). *La vieillesse est ennemie pour elle une abstraction.*  
*La langue est une abstraction.* > concept. «*L'homme a une telle*  
*facilité à s'évader en des abstractions nobles et fausses*»  
 MAUROIS. > chimère, entité. ■ 4 (v. 1930) Technique artistique de  
 l'art abstrait. *Abstraction géométrique.* — Œuvre d'art réa-  
 lisée selon cette technique. «*mes marines, mes natures*  
*mortes, mes abstractions sur les thèmes bibliques*» J.-P. AMIENS.  
 ■ CONTR. Réalité.

**ABSTRAIRE** [apstrɛʁ] v. tr. (50) - XIV<sup>e</sup> «enlever» ◊ latin *abstrahere*  
 ■ 1 Considérer par abstraction (un caractère, une qualité)  
 en séparant, en isolant. «*la science isole ce qu'elle étudie ;*  
*et elle l'abstrait pour en retirer le générique*» CAULIENS. ABSOLT *Il faut*  
*abstraire pour généraliser.* ■ 2 **S'ABSTRAIRE** v. pron. S'isoler  
 mentalement du milieu extérieur pour mieux réfléchir. *Il*  
*arrive à s'abstraire complètement au milieu de cette agitation.*